



à Combs

Rencontre

LE MENSUEL MUNICIPAL – N° 92 – OCTOBRE 2008



Dossier

Le service informatique

@ www.combs-la-ville.fr

L'avenir s'écrit au quotidien.



Septembre s'est achevé comme il avait commencé, dans la bonne humeur qui accompagne la réussite des animations organisées tout au long de ce mois de reprise. Les journées du patrimoine, largement suivies, en sont un des témoignages les plus parlants, après une lutte anti-gaspillage marquée une fois de plus par le beau temps qui règne souvent lors de ce grand rendez-vous populaire. Un coup de chapeau à ce sujet à nos amis de la

Clairière aux écureuils qui ont décidé de « poser leur sac » après tant d'années consacrées à l'éducation à l'environnement.

Pendant ce temps, les réflexions se poursuivent et elles sont nombreuses. Engagées dès le lendemain des élections municipales de mars dernier, elles concernent des pans entiers de notre vie municipale et déboucheront sur des améliorations substantielles de notre vie quotidienne.

La politique de proximité, qui a pour objectif de prolonger, en l'enracinant dans le dialogue permanent, le contact de terrain initié il y a plus de 10 ans, va trouver matière à développer ces partenariats concrets avec la mise en place prochaine des Conseils de quartiers.

Le conseil communal des ados, qui permettra à nos jeunes des années « collège » de préparer leur entrée dans la vie citoyenne, va voir le jour dès cette année scolaire.

Le devenir du bâtiment de la Coupole, dont le retour dans le giron communal permettra l'approfondisse-

ment et le développement de nos politiques culturelles, fait phosphorer les élus et tous ceux, nombreux, qui vont être appelés à faire connaître leur opinion et leurs propositions pour que ce superbe équipement soit utilisé dans les meilleures conditions.

Il en va de même pour notre piscine, dont nous avons voulu dès maintenant préparer la relève avec un équipement nouveau dont nous dessinons le projet et le financement.

D'autres sujets sont sur la table, qui accompagnent les réalisations en cours (parc des sports) ou à venir très bientôt (équipements pour nos anciens). Sans oublier les aires de jeux pour nos petits, actuellement à l'étude, et le nouvel équipement pour la petite enfance dont l'heure viendra bientôt, comme celle des futurs locaux de la crèche parentale...

S'engager c'est bien. Tenir c'est mieux. C'est bien pour cela que l'équipe municipale est au travail. Elle est encouragée à poursuivre et à réussir par un premier succès constaté dans le projet de nouveau schéma de l'Île de France récemment adopté par le Conseil Régional, qui acte notre décision de renoncer définitivement à l'urbanisation du plateau d'Egrenay.

Patience et longueur de temps...

Bonne lecture !

Votre Maire
Guy Geoffroy



RENCONTRE À COMBS - N° 92 - OCTOBRE 2008

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GUY GEOFFROY

DIRECTION COMMUNICATION MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 77385 COMBS-LA-VILLE CEDEX

TÉL. 01 64 13 16 00

WWW.COMBS-LA-VILLE.FR

CONCEPTION GRAPHIQUE : PHILIPPE THERY 01 60 96 61 53

RÉALISATION : MAIRIE DE COMBS-LA-VILLE

IMPRESSION : SCEI 50-54 BD DU COLONEL FABIEN 94200 IVRY SUR SEINE

RCH 34585980

RÉGIE PUBLICITAIRE : C.M.P. 56 BD COURCERIN - 77 183 CROISSY-BEAUBOURG

TÉL. : 01 64 62 26 00

Les élus à votre écoute

Permanences sans rendez-vous, tous les vendredis à l'Hôtel de Ville, entre 17h30 et 19h.

- le 10 octobre : Jacques Derré, maire-adjoint et Jean-Michel Guilbot, maire-adjoint
- le 17 octobre : Josiane Fourgeux, maire-adjoint et Juliette Bredas, conseillère municipale déléguée
- le 24 octobre : Maria Fleury, conseillère municipale et Françoise Savy, maire-adjoint
- le 31 octobre : Gilles Alapetite, maire-adjoint et Pierre Racine, conseiller municipal



4 Vie Municipale / Séart

- Les nouveaux arrivants
- Séart bus

5 Le point sur les travaux

6 Développement Durable

- Du POS au PLU
- Quelles déclarations pour quels travaux ?
- Des relais de quartiers commerçants

8-10 Dossier : Le service informatique

11 Vie dans la ville

- Interview
- Souvenirs d'été
- La semaine bleue
- L'été des accueils de loisirs
- Inscriptions vacances de la Toussaint
- Bilan de la rentrée scolaire

16 Vie culturelle

- Lire en fête
- Semaines et caravane des contes
- Critique de livres
- Cabaret Brassens
- Le Forum des associations
- Les Journées du patrimoine

18 Vie sportive

- Ville sportive
- Tournoi international de gymnastique

19 Vie associative

22 La Tribune Libre

23 Vie pratique

● Nouveaux arrivants

Samedi 6 septembre 2008, les nouveaux arrivants, pour la plupart de jeunes familles (entre 28 et 40 ans), ont été bien accueillis. Récit d'une matinée bien remplie...

PAS TOUJOURS ÉVIDENT DE "DÉBARQUER" DANS UNE NOUVELLE VILLE et de ne connaître personne. Combs-la-Ville avec le soutien du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (SAN) l'a bien compris. Depuis plusieurs années, ils se sont fixés l'objectif de recevoir les nouveaux Combs-la-Villais, de leur faire découvrir et aimer la ville et Séart. Alors le programme est dense mais il y en a pour tous les goûts et certainement de quoi engager les conversations !



Café-croissants en arrivant

Après un accueil café-croissants à l'hôtel de ville et une présentation de l'équipe municipale, le député maire, Guy Geoffroy, donne quelques explications concernant l'histoire de la ville, les équipements, les loisirs, les sports et la culture. Après un petit film rafraîchissant pour découvrir Séart, départ pour une découverte du territoire sur le terrain. Il a fallu deux bus pour emmener les 95 per-

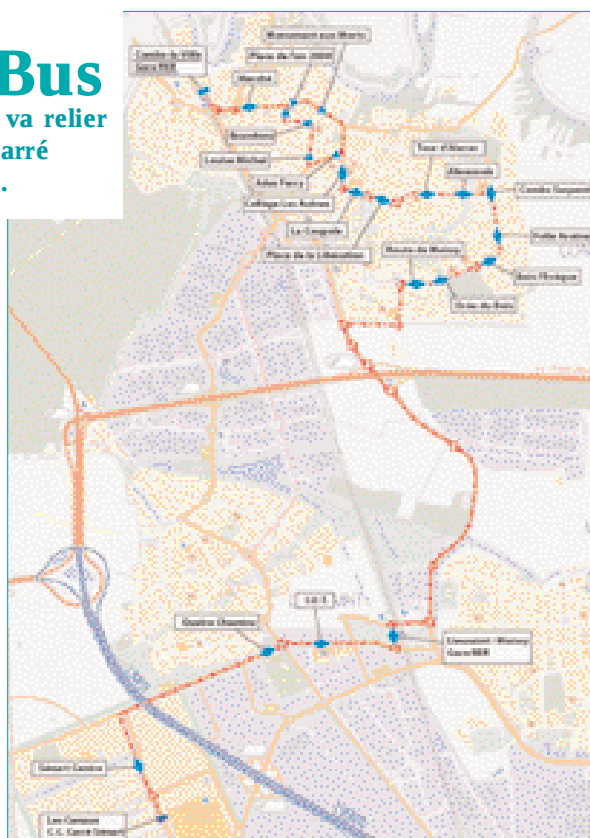
sonnes présentes, à la découverte de la ville nouvelle de Séart. De retour à la mairie la Scène nationale de Séart représentée par son directeur a "annoncé la couleur" de sa saison culturelle. Puis les discussions sont allées bon train et on a fait connaissance autour d'un apéritif. L'un se découvre du même quartier, l'autre de la même rue... on ne s'était pas encore croisé ! Cette journée aura permis des échanges de récits, d'expériences, de numéros de téléphone mais aussi de mieux appréhender son nouveau territoire. Alors bienvenue !

● Séart Bus

Une nouvelle ligne va relier Combs-la-Ville au Carré Séart le dimanche.

SÉART BUS S'ADAPTE à vos besoins et aux changements de la ville nouvelle. Une nouvelle ligne de bus "prénommée" Ré# ouvrira le dimanche 2 novembre 2008. Elle fonctionnera le dimanche de 10h30 à 9h30 et ira de Combs-la-Ville (départ depuis la gare RER) au Carré Séart en passant par la gare RER de Lieusaint Moissy.

Rens. : Veolia Transport au 0 810 77 10 77 (coût d'un appel local) ou [info\(at\)senartbus.com](mailto:info(at)senartbus.com).



Le point sur les travaux

QUARTIER MAIRIE La Clavière



Installation d'un bloc douche pour les personnes en difficulté. La gestion se fera avec l'aide de l'association des Restos du Coeur.

Entreprise : Fournier
Coût : 5961 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Bois l'Evêque



Mise en sécurité des cheminements piétons par élagage des branches surplombant les chemins.

Entreprise : Manissier
Coût : 19 022 euros

QUARTIER PICASSO Piscine



Tout le mois de septembre, révision de l'ensemble des installations et notamment de l'étanchéité du fond de bassin.

Entreprises : Sareps
Coût : 14 573 euros

QUARTIER RÉPUBLIQUE Rue de Varennes



Enfouissement de réseaux...

Entreprise : SEIP
Coût : 62 000 euros

... et réfection de la voirie

Entreprise : Eurovia
Coût : 246 000 euros

QUARTIER RÉPUBLIQUE Parc des Sports A. Mimoun



Fin de la création du terrain synthétique de football : des billes noires en caoutchouc sont réparties sur le terrain pour l'assouplissement.

Entreprises : RCM, Express Gazon et Satelec pour l'éclairage
Coût total : 765 000 euros

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Groupe scolaire Orée du Bois



Le bâtiment de la Coupole s'offre un "ravalement de façade" (remplacement des façades vitrées et des stores extérieurs). Ceci a provoqué une gêne importante pour les usagers de la médiathèque durant l'été et nous vous prions de nous en excuser.

QUARTIER BOIS L'EVÊQUE Rue du Détourage



Requalification du réseau gaz dans les rues du Détourage, de la Folle Avoine, des Blés, des Maïs, de la Mare aux Poiriers.

Maître d'ouvrage : G.D.F.
Entreprise : T.P.S.M.

QUARTIER PICASSO Rue Jean-François Millet



Mise en place de protections cathodiques sur le réseau gaz dans les rues Jean-François Millet et Jules Ferry.

Maître d'ouvrage : G.D.F.
Entreprise : T.P.S.M.

Développement *Durable*

• Du P.O.S. au P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000, modifiée par la loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003. Ce nouveau document d'urbanisme, s'il remplace le Plan d'Occupation des Sols dans sa fonction d'organisation de l'occupation et de l'utilisation des sols, comprend également un double objectif : avoir un projet global pour le territoire et associer les citoyens tout au long du processus grâce à une démarche de concertation.

COMME VOUS LE SAVEZ, LE P.L.U. DE COMBS-LA-VILLE a été annulé par le Tribunal administratif - suite à un recours introduit par un Combs-la-Villais peu soucieux de l'intérêt général - au motif de son incompatibilité avec le Schéma Directeur de Sénart et le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile-de-France (SDAURIF) quant au classement du plateau d'Egrenay en zone agricole. Par une délibération du 7 juillet 2008, le Conseil municipal a donc relancé la procédure d'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Qu'est-ce qu'un P.L.U. ?

C'est un document de planification urbaine, opérationnel et stratégique qui prévoit et organise l'avenir du territoire communal et dessine la géographie de la ville de demain. C'est un document réglementaire d'urbanisme communal qui définit et réglemente l'usage des sols sur

par la collectivité pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, expose les motifs des changements apportés par rapport à l'ancien POS, évalue les incidences des orientations du PLU sur l'environnement et expose les dispositions prises pour sa préservation et sa mise en valeur.

> Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit le projet d'agglomération pour les dix ans à venir.

> Le règlement qui délimite les différentes zones, précise leur affectation dominante, et fixe les règles applicables à l'intérieur de chacune d'entre elles.

> Les documents graphiques qui délimitent les zones, font apparaître les Espaces Boisés Classés, emplacements réservés...

> Les annexes qui indiquent à titre d'information les servitudes d'utilité publique, les schémas des réseaux (eau potable, assainissement)...

Vocation des zones	Plan d'Occupation des Sols	Plan Local d'Urbanisme
Urbaines	U	U
A Urbaniser	NA	AU
Agricoles	NC	A
Naturelles et forestières	ND	N

l'ensemble de la Commune et détermine les droits à construire de chaque parcelle publique ou privée. C'est un document juridique de portée générale qui s'impose à tous : particuliers et administrations. Il sert de référence à l'instruction des diverses demandes d'occupation et d'utilisation du sol (certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable...).

Que contient le PLU ?

Le PLU comprend obligatoirement les pièces suivantes :

> Le rapport de présentation. Il expose le diagnostic et analyse l'état initial de l'environnement, explique les choix retenus

Lancement de l'élaboration du nouveau PLU

Par délibération du 7 Juillet 2008, le Conseil Municipal a décidé de prescrire l'élaboration d'un nouveau PLU et de définir les modalités pratiques de mise en oeuvre de la concertation qui seront les suivantes :

> Articles dans le journal municipal et sur le site internet de la Commune en fonction de l'état d'avancement des travaux et de la procédure,

> Organisation d'au moins une réunion publique,

> Organisation d'une exposition permanente dans le hall de l'Hôtel de Ville,

> Mise à la disposition du public d'un

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

> Un collège d'élus locaux (9 membres) :

- Jean-Michel Guilbot (Maire-adjoint chargé de l'Urbanisme, Aménagement, Développement Durable),
- Jacques Derré (Maire-adjoint chargé des Equipements, Travaux, Voirie, Fleurissement et espaces paysagers)
- Cyril Delpuech (Maire-adjoint chargé de la Vie commerciale, Développement économique, Emploi, Transports)
- Josiane Fourgeux (Maire-adjoint chargé de la Vie des quartiers, Gestion urbaine de proximité),
- Trois conseillers municipaux de la majorité municipale : Bernard Bailly, Jacques Plantard, Adeline Truttie de Vaucresson.
- Deux représentants de la minorité municipale : Philippe Sainsard et Charles Torre.

> Un collège des représentants désignés par le Préfet de Seine-et-Marne,

> Un collège de personnalités qualifiées :

- Direction Départementale de l'Équipement,
- Direction Régionale de l'Environnement,
- Conseil Régional Ile de France,
- Conseil Général Ile de France,
- Etablissement Public d'Aménagement de Sénart,
- SAN de Sénart,
- Les associations locales de protection de l'environnement ou du patrimoine,
- Les Maires des communes voisines...

registre d'observations à l'accueil de la mairie. De plus, un groupe de travail a été constitué (cf. encart ci dessus).

Aujourd'hui la commune finit de réaliser le diagnostic territorial ce qui lui permettra d'élaborer une esquisse du projet de PADD. Par la suite, une réunion publique sera mise en place et permettra de présenter les éléments du dossier et surtout de recueillir votre opinion sur le sujet. Vous serez informé de la date de cette réunion par voie d'affiches.

Quelles déclarations, pour quels travaux ?

Nature des travaux	Formalité
SHOB (Surface Hors Oeuvre Brute) > 20 m ² , quelle que soit la hauteur	PC
SHOB > 2 m ² et < 20 m ² , quelle que soit la hauteur	DP
SHOB < 2 m ² et hauteur < 12 m	Aucune
Piscine fixe d'une superficie > 10 m ² et < 100 m ² , sans couverture	DP
Piscine fixe d'une superficie > 10 m ² et < 100 m ² , avec couverture pour protéger de la chaleur ou pour la sécurité	DP
Piscine fixe d'une superficie > 10 m ² et < 100 m ² , avec couverture modulable d'une hauteur > 1,80 m	PC
Piscine fixe avec couverture fixe d'une hauteur > ou = à 2,00 m	PC
Piscine gonflable < 10 m ²	Aucune
Piscine gonflable > 10 m ² et dont l'installation est limitée à 3 mois	Aucune
Piscine gonflable > 10 m ² et dont l'installation est supérieure à 3 mois	DP
Véranda d'une superficie < 20 m ²	DP
Véranda d'une superficie > 20 m ²	PC
Abri de jardin < 20 m ²	DP
Abri de jardin > 20 m ²	PC
Murs et clôtures d'une hauteur > ou = à 2,00 m	DP
Murs et clôtures d'une hauteur < 2,00 m	Aucune ⁽¹⁾
Modification du volume du bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur	DP
Transformation de plus de 10 m ² de SHOB en SHON	DP
Transformation d'un garage (SHOB) en chambre (SHON) de plus de 10 m ²	DP
Transformation d'un garage (SHOB) en chambre (SHON) de moins de 10 m ²	DP
Transformation d'une partie de logement en commerce	DP ou PC
Travaux de ravalement et travaux modifiant l'aspect extérieur (panneaux solaires...)	DP

* PC = Permis de Construire / DP = Déclaration Préalable

(1) Dans le cas où vous envisagez d'édifier une clôture sur espace public d'une hauteur strictement inférieure à 2,00 m, vous n'avez aucune demande de DP à déposer en Mairie. Vous devez cependant respecter les caractéristiques réglementaires de votre zone du POS.

Il est fortement recommandé d'adresser un courrier au Maire, précisant les caractéristiques de cette clôture (hauteur, matériaux, couleur), complété d'un plan de masse, d'un plan de façade de la clôture projetée et de 2 photographies de l'état existant.

Plus d'informations sur www.combs-la-ville.fr dans la rubrique "démarches d'urbanisme"



EN BREF

Annuaire 2009

Le travail sur la réactualisation de l'annuaire municipal annuel va commencer. Aussi tous les commerçants, professions libérales et entreprises ne figurant pas sur l'annuaire 2008 sont invités à se faire connaître auprès du service Développement durable afin de pouvoir figurer dans la prochaine édition dont la parution est prévue en janvier 2009. Tout ceux qui figuraient dans l'annuaire 2008 vont recevoir un courrier afin de les inviter à vérifier et à réactualiser si nécessaire les informations les concernant.

Renseignements : 01 64 13 16 11

Animation sur le marché

Le 18 octobre 2008 une animation aura lieu sur le marché. 60 paniers garnis seront à gagner.

Renseignement au 01 64 13 16 10

Le SIVOM lance son blog !

Pour vous informer au jour le jour de son actualité, le SIVOM a décidé de lancer son Blog.

Chacun pourra ainsi découvrir les coulisses du SIVOM, en appréhendant mieux l'investissement de tout son personnel, ses élus et ses entreprises partenaires, solidairement engagés dans une démarche commune d'amélioration continue au service de l'environnement.

Pour tout savoir www.blogsivom.com



Succès pour la lutte anti-gaspillage

Organisée conjointement par le Comité des Fêtes et la Clairière aux Ecureuils, la braderie annuelle permet de vider recoins et greniers sans jeter mais en en faisant profiter les autres. Encore une victoire sur l'égoïsme !



Des relais de quartier commerçants

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DE CRÉER des "relais de quartier commerçants" au sein de chaque pôle commercial pour permettre le dialogue entre la mairie et ces centres commerciaux. La municipalité disposera ainsi d'un interlocuteur pour diffuser des informations sur des projets en cours, sur des animations qui toucheront le pôle, pour distribuer des affiches. Le référent de quartier pourra exprimer en retour les difficultés rencontrées sur le pôle, transmettre des informations à diffuser sur des supports de communication municipaux... Il sera également relais d'information avec les autres commerçants du pôle. Le référent constituera de

plus, un relais d'information pour la population et participera à des groupes de travail en partenariat avec la mairie, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), partenaires essentiels du commerce.

Une première réunion sera organisée en mairie le 14 octobre à 13h pour discuter des modalités de mise en place de ces référents.

Merci de vous inscrire auprès du service développement durable au 01 64 13 16 11 ou par fax au 01 64 88 61 66



Il y a 92 ordinateurs et 27 imprimantes dans les écoles primaires de la ville.

Apprendre l'informatique à nos enfants, payer et s'inscrire en ligne, éditer des factures automatiquement... l'informatique fait aujourd'hui partie intégrante de nos vies et de la vie d'une administration telle que celle de la mairie de Combs-la-Ville. Tous les secteurs de l'administration sont concernés et utilisent les possibilités de l'informatique (de la gestion de base à la e-administration) pour procurer gain de temps et efficacité à l'usager. À la mairie de Combs-la-Ville, un service spécifique gère et veille sur cette « bête tentaculaire » afin de toujours garantir un service public de qualité.

L E SERVICE INFORMATIQUE A ÉTÉ CRÉÉ EN 1995. À cette époque, seuls quelques secteurs profitaient d'une informatique centralisée (services Financiers, Ressources Humaines, Elections, Communication et le service Régie pour la facturation). C'est avec l'aide d'une gent qui travaille au service comptabilité que la responsable a pris les rênes de ce service dont aujourd'hui, elle occupe le poste de directrice. La mairie de Combs-la-Ville, comme toutes les administrations et les entreprises privées, a su profiter de la banalisation des micro-ordinateurs et de l'évolution des TIC (Technologie de l'Information et de la Communication) et plus précisément d'Internet, pour faire évoluer ses services. Elle s'est attachée à étudier

toute informatisation selon deux axes majeurs : optimiser les tâches au quotidien du personnel communal et procurer un service public de qualité à tous les administrés.

On dénombre aujourd'hui pas moins de 227 ordinateurs, disséminés dans chaque service. Mais l'informatique c'est aussi la gestion des serveurs et des réseaux dans tous les bâtiments municipaux, eux-mêmes reliés à l'hôtel de ville.

Une équipe spécialisée et compétente

Cette évolution a dû aussi se traduire en termes de compétence et c'est aujourd'hui quatre agents qui officient au service informatique.

La directrice informatique supervise les

systèmes d'informations, suit et fait évoluer le schéma directeur informatique en croisant les besoins des services et les produits informatiques proposés sur le marché, tout en veillant néanmoins à conserver une certaine homogénéité des matériels et logiciels. Elle assure également la gestion administrative et notamment, les relations contractuelles avec les différents partenaires que se soit les prestataires informatiques ou les partenaires directs (SAN, Trésor public) mais aussi, la gestion budgétaire, la réalisation et le suivi des marchés publics et la formation du personnel municipal aux différents logiciels.

Un technicien « systèmes d'information », arrivé à la mairie en décembre 1999, a en charge l'administration des différents serveurs que ce soit les serveurs de fichiers

(bureautiques...), d'applications (logiciels paie, finances, élections...) ou Web, et toute la sécurité informatique.

Un technicien «administrateur de réseau» gère les réseaux locaux (micro-ordinateurs interconnectés entre eux) dans chaque bâtiment municipal, mais aussi les réseaux externes (interconnexions de sites Internet). Ce dernier a débuté au service informatique en qualité d'apprenti et occupe aujourd'hui un poste de technicien titulaire. Un technicien en maintenance dont la mission principale est la réparation matérielle des équipements informatiques (micro-ordinateurs, imprimantes) apporte aussi des conseils dans l'utilisation des outils bureautiques. Il n'a pas son pareil pour la hot line ! Il faut dire que c'est la fonction qu'il occupait dans son emploi précédent. Ainsi constitué le service informatique a de quoi oeuvrer...

Sécurité et réseaux

Tous les postes des agents municipaux sont équipés de la suite bureautique Microsoft, d'un accès Internet et d'une adresse mël et en fonction de leurs missions, d'une, voire plusieurs applications métiers. Compte tenu du nombre important de fichiers générés par les logiciels de bureautique, les principaux sites comme l'Hôtel de Ville, le Centre Technique Municipal, ou le Pôle social... ont été équipés de leur propre serveur de

fichiers. Cette solution présente de réels avantages, notamment en matière de sauvegarde, qui s'exécute la nuit, sur un serveur situé sur un site déporté, dispositif qui garantit la sécurité du système. Pour les mêmes raisons, la commune dispose de firewall, d'anti virus... Cette architecture est assez lourde à gérer, surtout quand on sait que certains serveurs sont «doublonnés». Le service Informatique est devenu aujourd'hui un service stratégique où tout est mis en oeuvre pour éviter les pannes. La sécurité est donc maximale. Il est à noter que si la Commune a fait le choix de s'appuyer sur le professionnalisme de France Télécom pour relier ses bâtiments via un réseau VPN (tunnel dans lequel les données circulent de manière cryptée), il n'en demeure pas moins que les tâches (paramétrage, dimensionnement et analyse du réseau...) nécessitent une réelle compétence technique en interne.

Les agents municipaux peuvent ainsi en interne consulter le portail intranet de la Ville qui leur est dédié, accéder à des applications métiers centralisées comme le pointage des enfants fréquentant les accueils pré et post scolaire, effectuer les bons de commandes en ligne, ou encore mettre à jour, directement, le site Internet officiel de la ville. Ce ne sont là que quelques exemples. Il ne faut pas, non plus oublier, l'élément essentiel du parc informatique : les micro-ordinateurs. Notre technicien de maintenance se charge d'effectuer les premiers diagnostics par téléphone... Si l'appareil s'avère défectueux, il est réparé dans l'atelier informatique prévu à cet effet.



Un technicien maintenance est chargé de la réparation des ordinateurs.



Un technicien «systèmes d'information» administre les différents serveurs.

L'INFORMATIQUE EN CHIFFRES

Les services communaux :

- le parc machines
 - 227 micro-ordinateurs
 - 150 imprimantes
 - 14 scanners
 - 14 serveurs d'applications (dédiés aux logiciels)
 - 4 serveurs Web
 - 11 serveurs de fichiers (dédiés aux fichiers bureautiques dont 3 pour les sauvegardes)
 - 19 applications métiers

- les sites :

- 24 bâtiments reliés entre eux (donc autant de routeurs...) :
- Hôtel de ville
- Centre Technique Municipal
- Pôle social
- La Fresnaye
- Médiathèque – Conservatoire
- La Restauration municipale (Paloisel)
- La Piscine
- La Police municipale
- Les 9 centres de loisirs
- Les crèches collective et familiale
- Les 2 mini-crèches
- Le Centre d'activités sociales Trait-d'Union
- L'Espace Pré-Ados (EPA)
- Le Pôle Animation Jeunes (PAJ)
- Le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Les écoles :

- 92 micro-ordinateurs
- 27 imprimantes

L'informatique pour un service public de qualité...

Accès à l'informatique pour les enfants des écoles, pôles multimedia dans la ville, inscriptions décentralisées et bientôt paiement en ligne de certaines factures... l'informatique facilite le service public !



LE TECHNICIEN DE MAINTENANCE DU SERVICE INFORMATIQUE a aussi en charge les 92 postes constituant le parc informatique des écoles. En effet, chaque école élémentaire de la ville dispose de dix micro-ordinateurs sur lesquels les élèves peuvent s'initier à certains logiciels pédagogiques, mais aussi aux outils bureautiques et aux navigateurs Internet. Dans les maternelles, chaque directeur bénéficie aussi d'un équipement informatique, et trois ordinateurs sont utilisés par les sections RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés). En ce qui concerne les actions menées à l'égard des familles, l'informatique constitue une facilité importante dans l'efficacité du service public. Dans les crèches par exemple, le logiciel a été adapté pour répondre à la nouvelle législation assouplissant les horaires pour l'accueil des



Un pôle multimedia au BIJ - Villa République.

enfants. L'informatique, dans ce secteur, permet ainsi une gestion plus affinée des enfants en liste d'attente. Le service scolaire quant à lui, peut simuler et adapter la carte scolaire en fonction des inscriptions dans les écoles. Les services «péri-scolaires» et plus précisément les centres de loisirs peuvent effectuer les inscriptions directement dans les structures, ce qui permet d'éviter des déplacements multiples en mairie pour les parents qui travaillent. Toujours dans le même esprit, les parents auront la possibilité d'effectuer leur paiement en ligne pour un certain nombre de services, via le site Internet officiel de la ville et ce, dès le début novembre 2008 (cf. enca-

dré). L'accueil de l'Hôtel de Ville a également été informatisé début 2008. Certes, si pour l'administré, la distribution d'un ticket informatique n'a pas foncièrement modifié le fonctionnement de l'accueil, l'analyse des données statistiques, en revanche, permettra à la Commune de cibler les attentes des citoyens dans ce domaine. Ce ne sont là que quelques exemples mais on pourrait tout autant évoquer l'arrosage automatique piloté par le service espaces verts ou le portage à domicile pour les seniors, la gestion des plannings des équipements sportifs ou encore, l'instruction des dossiers par le service urbanisme.

Un accès facilité pour tous

Pour permettre l'accès du plus grand nombre à l'outil informatique, des pôles multimédias et des ateliers informatiques ont vu le jour dans certains équipements municipaux. C'est le cas au Bureau Information Jeunesse (BIJ) – Villa République - où le public peut se former aux outils de bureautique et navigateurs Internet dans la salle prévue à cet effet. Le service Emploi, situé également Villa République, propose deux ordinateurs en consultation libre pour faciliter toute recherche d'emploi. Il en est de même à la médiathèque qui dispose de postes pour les étudiants en quête d'informations ou de documentations. Le centre d'activités sociales Trait d'Union, l'Espace Pré-Ados et le Pôle Animation Jeunes offrent, chacun dans leur domaine, des services similaires à leurs usagers selon les ateliers proposés.

Une maîtrise des coûts

L'évolution des technologies va amener la mairie de Combs-la-Ville à sans cesse repenser son informatique, outil indispensable dont personne ne peut plus se passer. Elle s'oriente donc peu à peu vers des solutions moins coûteuses offrant cependant la même qualité de service. C'est ainsi que déjà, les accueils des for-

malités administratives et de la régie viennent d'être équipés de petits boîtiers dit «client léger» qui ont pour particularité de ne pas posséder de disque dur comme aujourd'hui les unités centrales des ordinateurs : un coût moindre pour ces appareils. Ceci n'est pas sans importance car les dépenses informatiques ont toujours été calculées au plus juste et dans le respect des règles des marchés publics. Pour l'année 2008, elles représentent 1.60% du budget d'investissement et 0.80% du budget de fonctionnement. De ce fait les choix des matériels se sont rarement portés sur des équipements de grande marque. Les évolutions iront toujours en ce sens.

Le Paiement en ligne

Vous pourrez payer votre facture d'octobre, directement en ligne début novembre 2008.

Où ? Sur le site officiel de la ville

www.combs-la-ville.fr rubrique Télépaiement

Comment ? : en vous identifiant avec le code famille que vous trouverez sur votre facture et le mot de passe que vous déterminerez.

Cela concerne quoi ? : pour le moment ne sont concernées que les activités suivantes :

- > Les crèches
- > Les repas scolaires
- > Les repas des mercredis
- > Les accueils péri-scolaires
- > Les études surveillées
- > Les demi-journées des mercredis

Est ce bien sécurisé ? Oui. La mairie de Combs-la-ville a choisi la Caisse d'épargne comme partenaire financier. Pour le paiement, les données transitent par un site sécurisé.

Puis-je payer partiellement ? Non la facture doit être payée en totalité.

Puis-je utiliser d'autres titres de paiement ? Non les paiements ne peuvent se faire qu'en totalité. Les usagers qui utilisent des CESU ou des bons CAF devront s'en tenir à la procédure de paiement habituelle.

Pourrais-je modifier mes données personnelles ? : Oui dans une certaine limite. Vous pourrez prévenir le service Régie (qui transmettra au service Scolaire) de votre changement d'adresse, de votre changement de situation familiale, néanmoins un justificatif devra être transmis dans les jours qui suivront la demande de modification. En revanche vous pourrez modifier votre mot de passe ou votre mail.

● Interview

**Combs-la-Ville accueille pour cette rentrée deux nouveaux proviseurs : Vincent Sempere au lycée Jacques Prévert et Marie-Martine Salles au lycée Galilée.
Rencontre avec Vincent Sempere.**

> Parlez-nous de vous et de votre carrière ?

Vincent Sempere : Je suis originaire d'Espagne, de la région de Valence, au bord de la Méditerranée. Puis j'ai d'abord été Parisien d'adoption avant d'être Sénartais. En effet j'ai effectué toutes mes études à Paris, lycée et université. Depuis une vingtaine d'années je réside dans la ville nouvelle de Sénart que j'ai choisi pour sa qualité de vie et les espaces verts très abondants.

> Avant d'être proviseur avez-vous enseigné ?

V. S. : Mes études de lettres avec une spécialisation en littérature comparée me destinaient tout naturellement au professorat. J'ai donc enseigné les lettres modernes en collège et en lycée pendant de nombreuses années avant de me tourner vers la carrière de personnel de direction.

> Pourquoi un lycée d'enseignement professionnel, vos impressions ?

V. S. : J'avais déjà l'expérience d'une section d'enseignement professionnel dans le cadre d'un lycée polyvalent où j'exerçais les fonctions de proviseur-adjoint. C'est donc tout naturellement que ce poste m'a intéressé. Mes premières impressions en arrivant ont été très positives : l'équipe de professeurs semble très impliquée dans la réussite des élèves et l'établissement est très bien tenu.

> Quelle est l'équipe qui vous entoure ?

V. S. : L'encadrement de l'établissement est en partie renouvelé. Outre le proviseur, un CPE et le chef de travaux sont nouveaux dans la maison. L'ensemble de l'équipe va affronter le défi qui se présente pour l'établissement : la rénovation-extension du lycée Prévert pendant les trois prochaines années.

> Quelles opportunités offre le lycée aux élèves ?

V. S. : Le lycée propose six baccalauréats professionnels. Dans le domaine industriel : Systèmes Electroniques, Numérique, Electrotechnique, Maintenance motocycles, Maintenance maté-



riels parcs et jardins ; dans le domaine tertiaire : Comptabilité et gestion, Secrétariat. Par ailleurs le lycée, depuis l'année dernière, en association avec l'IUT de Sénart héberge une licence professionnelle Systèmes et Réseaux Informatiques.

> Sur le plan professionnel quels sont vos objectifs et priorités ?

V. S. : Notre priorité essentielle est la réussite de la rénovation qui va d'abord se traduire par le déménagement du lycée dans des locaux provisoires pendant la durée des travaux ce qui va occasionner un certain nombre de contraintes. Mais il faudra mener de pair le développement de l'offre de formation ; la rénovation des baccalauréats professionnels a ainsi déjà commencé cette année.

> Quelle est l'organisation du lycée ?

V. S. : Cette année le lycée prépare encore à des BEP et à des Baccalauréats professionnels en deux ans mais n'accueille plus de nouveaux élèves dans ces formations. Progressivement après la troisième les élèves accéderont directement dans ce lycée, s'ils choisissent la voie professionnelle, à un baccalauréat professionnel en trois ans, exception faite de quelques CAP et un BEP. Il s'agit d'un alignement sur la durée des études dans les voies générale et technologique qui est de trois années.

Le mois prochain rencontre avec le nouveau proviseur du lycée Galilée Marie-Martine Salles.

EN BREF

Stationnement unilatéral

La Police municipale vous rappelle que le stationnement unilatéral alterné par quinzaine s'effectue du 1^{er} au 15 du mois, du côté des numéros impairs et du 16 au dernier jour du mois, du côté des numéros pairs. Cette règle s'applique à toutes les rues de la ville qui ne sont pas soumises à une réglementation particulière (zone bleue, stationnement d'un seul côté avec marquage au sol et stationnement interdit ou dangereux). Un panneau situé à chaque entrée de ville informe, de façon réglementaire, les automobilistes de cette disposition. N'oubliez pas que le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chaque quinzaine, soit le 15 et le dernier jour du mois entre 20h30 et 21h. En respectant ces dispositions, vous contribuerez à la fluidité de la circulation et vous éviterez d'être verbalisé(e) pour stationnement irrégulier.

Le stationnement dans les allées

Vous habitez une des nombreuses allées de la ville ? Ceci est un appel au bon sens et au civisme. Utilisez vos emplacements de stationnement ou vos garages de manière à ne pas gêner les autres riverains et surtout l'accès des véhicules de secours, de ramassage des ordures ménagères ou encore ceux des services techniques de la ville. Rappelons que le stationnement gênant est verbalisé et peut faire l'objet d'une mise en fourrière aux frais du propriétaire (titulaire de la carte grise).

Le cycliste conducteur comme les autres

Le cycliste est, comme l'automobiliste, soumis aux règles du Code de la Route, qu'il se doit de respecter. Plus vulnérable, il doit faire preuve d'une plus grande attention lors de ses déplacements et utiliser obligatoirement les espaces qui lui sont réservés, notamment les pistes cyclables. Sur les intersections classiques ou à giratoires, les règles de priorité sont les mêmes que pour les automobilistes. Les infractions que le cycliste commet sont sanctionnées de la même manière que celles relevées à l'encontre d'un automobiliste, à l'exception des retraits de points. Enfin, la circulation des cycles est interdite sur les trottoirs, en agglomération, sauf pour les enfants de moins de 8 ans à condition qu'ils adoptent une allure compatible avec la présence de piétons.

Sécurité routière

La semaine de la sécurité routière se déroulera du 13 au 20 octobre 2008.

Différentes manifestations sont prévues :

> Le mardi 14 octobre de 14h à 16h30, salle « le Soleil », une animation « Seniors au volant » avec rappel des règles de circulation.

> Le mercredi 15 octobre et le samedi 18 octobre de 10h à 18h, parking de la police municipale, une opération « Lumière et Vision » avec vérification et réglages des optiques des véhicules, pression des pneumatiques...

Renseignements : 01 60 60 13 00

Vie dans la ville

● Souvenirs d'été...

Les grandes vacances sont terminées. L'Espace Pré-Ados et le Pôle Animation Jeunes (PAJ) avaient organisé des séjours pour leur public. Voici le récit de leurs vacances...

Les jeunes de l'Espace Pré-Ados, 24 au total, ont goûté aux joies (humides !) du camping. Récit. Tout d'abord le temps, qui, il faut bien l'avouer n'a pas toujours été de la partie. La fréquence, la régularité et le volume des précipitations nous ont bien entamé le moral et inondé le camp et quelques tentes. Lors d'un des gros orages nocturnes nous avons été contraints d'évacuer le camp pour aller nous réfugier dans les vestiaires du stade de rugby de la base (sécurité oblige !). À part ça, tout s'est bien passé ! Les jeunes ont laissé une impression positive auprès des organisateurs, par leur bon comportement mais aussi parce que certains, animateurs compris, avec leur fibre artistique en chant, danse, humour, ou djembé, ont eu leur moment de gloire à l'occasion des scènes ouvertes qui étaient organisées une fois par semaine sur la base. Nous avons également fait connaissance et sympathisé avec d'autres groupes de jeunes, avec lesquels nous avons organisé plusieurs événements communs : tournoi de foot, soirée loto et barbecue. Tout ceci s'est ajouté aux nombreuses activités de montagne et en eaux vives au cours desquelles les jeunes se sont éclatés. Au final, tout le monde est rentré ravi, la tête pleine de souvenirs, le carnet plein d'adresses et de nouvelles rencontres, mais avec quand même pour tous, jeunes comme encadrants, une grosse fatigue !



Les séjours du PAJ

Deux séjours étaient proposés au PAJ. L'un à Royan pour des jeunes mineurs et l'autre à Luxey pour des jeunes majeurs. Le séjour à Royan (Charente Maritime)

s'est déroulé du 24 au 31 juillet au camping "Clairefontaine" avec 6 jeunes de 16/18 ans du PAJ. Une météo clémente, de bonnes conditions d'accueil et une bonne discipline collective de la part des jeunes ont permis que le séjour se déroule idéalement. Bien encadrés par les animateurs et structurés par un "règlement intérieur" précis (repas à heures fixes, sorties contrôlées, rotation



pour effectuer les tâches de cuisine, vaisselle et nettoyage des tentes), les jeunes ont pu pratiquer des activités telles que : paint ball, stage de surf sur 4 séances de 2 heures et concert/soirée dansante sur la plage. Evidemment, en dehors de ces activités encadrées, la baignade et les jeux de plage quotidiens se déroulaient avec les animateurs. Ce fut un très bon séjour.

Le séjour à Luxey (Landes) s'est déroulé du 14 au 17 août avec 6 jeunes majeurs de notre public habituel et deux animateurs. Au contraire du séjour à Royan dont l'organisation logistique et l'hébergement étaient assurés par une entreprise extérieure, le séjour à Luxey a été entièrement pris en charge par le PAJ. Partis avec le minibus municipal et le matériel de camping adéquat, le groupe a assisté à plusieurs concerts et démonstrations de danse dans le cadre du festival de cultures urbaines. Déçu par une météo médiocre et une programmation hétéroclite, le groupe a parfois préféré la ballade et la plage... entre deux averses ! De l'avis général, le séjour s'est cependant bien déroulé avec un groupe solide et responsable. Les aléas de la programmation ont aussi permis aux jeunes de découvrir des genres musicaux différents de ceux qu'ils écoutent habituellement.

EN BREF

Des olympiades réussies

Le 18 juillet, 150 enfants de 7 à 14 ans se sont retrouvés pour des olympiades à l'invitation des services Enfance, Sports et Jeunesse. Ils ont pratiqué, tous âges mélangés, de la course de vitesse, du saut en hauteur, en longueur, du tir au drapeau et du médecine ball mais aussi d'autres jeux nouveaux : l'indiaka et le speedminton. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive de solidarité et de coopération. Participants, médaillés et encadrants se sont promis de renouveler l'aventure l'an prochain.



Nouveaux horaires à la ludothèque

Depuis le lundi 15 septembre 2008, la ludothèque Mil'jeux de Trait d'Union a élargi ses horaires d'ouverture au public. Désormais, vous pouvez jouer et emprunter des jeux simultanément les lundis, mardis et jeudis après-midi ainsi que les mercredis toute la journée. Les lundis et mercredis la ludothèque est maintenant ouverte jusqu'à 18h15. Pendant les vacances scolaires, vous pourrez jouer jusqu'à 17h30 au lieu de 16h. Toute l'équipe vous attend nombreux !

Renseignements : 01 60 60 25 44

Forum logement le 11 octobre 2008 de 9h à 13h au BIJ - Villa République



Certes il n'est pas facile de trouver un logement aujourd'hui mais il est aussi difficile de s'y retrouver dans les aides sociales disponibles, de trouver les bons interlocuteurs, de monter les dossiers correctement, d'être au fait des droits et devoirs des locataires comme des

propriétaires... Le forum logement doit permettre de répondre à toutes les interrogations dans ces domaines grâce à la présence d'un certain nombre de partenaires spécialistes de ces questions. Ainsi, le Comité Inter Professionnel 77, l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement), le Relais Jeunes 77, l'OPH (Office Public d'HLM) de Seine-et-Marne et les services municipaux de l'Habitat, du Développement durable et de la Prévention seront présents sur le Forum pour vous guider dans vos démarches.

Pour en savoir plus, un petit guide du logement sera distribué par le Bureau Information Jeunesse le jour du forum.

Pour tout renseignement 01 60 60 96 60.

● La semaine Bleue

Tout un programme d'animations organisées pour les Seniors.



À COMBS-LA-VILLE, UN PROGRAMME DENSE et varié est proposé du 13 au 17 octobre à l'occasion de la semaine bleue.

➤ Lundi 13 octobre : ouverture de la Semaine Bleue à 14h30 à la Coupole, par un **Ciné goûter** avec la projection du film : *La fille de Monaco*, comédie dramatique réalisée par Anne Fontaine - avec Fabrice Luchini, Roschdy Zem, Louise Bourgoin. *Bertrand, avocat d'assises. Brillant. Médiatique. Volubile. Cultivé. Cérébral. Complicé. Pas très très courageux. Aime les femmes, surtout pour leur parler. Fraîchement arrivé à Monaco pour y assurer la défense d'une meurtrière septuagénaire. Christophe, agent de sécurité chargé de la protection de Bertrand. Franc. Direct. Taciturne. Sportif. Etudes interrompues en cinquième. Aime les femmes sauf pour leur parler. Admire chez les autres la culture et la maîtrise du langage qui lui font défaut. Audrey, présentatrice météo sur une chaîne câblée à Monaco. Ambitieuse. Culottée. Sexy. Incontrôlable. N'a pas du tout l'intention de réciter le bulletin météo pendant longtemps. Comprend assez mal le sens de certains mots, notamment "limites", "tabous", et "scrupules". Il aurait mieux valu que ces trois-là ne se rencontrent*

pas... Projection suivie d'un débat et d'un goûter à la cafétéria de la Coupole.

➤ Mardi 14 octobre à : **loto Bleu** à la salle André Malraux.

➤ À 20h30 à la Coupole, la compagnie Toutatrac présente **"Vive l'amour"**, une comédie de Bruno Druart.

➤ Mercredi 15 octobre : **sortie à Paris** Visite du Palais Royal et des passages couverts. Départ de la résidence les Roses à 13h ou de la Coupole à 13h15. Retour prévu vers 19h.

➤ Jeudi 16 octobre : **sortie à Moret-sur-Loing**. Visite du Conservatoire du vélo et du Musée du sucre d'orge. Départ de la résidence les Roses à 13h ou de la Coupole à 13h15. Retour prévu vers 19h.

➤ Vendredi 17 octobre : Clôture de la Semaine Bleue à partir de 14h30 à la salle André Malraux par un **thé dansant** animé par l'orchestre D'Branché. Puis élection de Madame et Monsieur Seniors et hommage du Député-Maire Guy Geoffroy aux doyens de la commune. La semaine se terminera autour du verre de l'amitié.

Pour les sorties, le nombre de places est limité.

Inscriptions au service Seniors au 01 64 13 45 28 / 20 / 16 / 10

EN BREF

Anniversaire Paloisel

Les seniors ont profité d'un petit repas convivial au restaurant scolaire Paloisel pour fêter les anniversaires de certains d'entre eux le 24 septembre. Prochain rendez-vous le 10 décembre.



Bilan positif pour l'Opération Tranquillité Vacances 2008

Afin de prévenir les cambriolages durant l'été, la police municipale de Combs-la-Ville a renouvelé aux mois de juillet et août derniers l'opération « tranquillité vacances ». Elle visait à assurer la surveillance des habitations et des commerces, en l'absence de leurs occupants. Pour ce faire, la police de proximité a mis en place un dispositif spécifique, fondé notamment sur une présence renforcée sur le terrain, avec des passages fréquents de policiers de quartier au domicile des Combs-la-Villais en vacances qui en avaient fait la demande. Ainsi cet été, 219 logements et commerces ont été sécurisés dans ce cadre. Quelques 2350 rondes et patrouilles ont été assurées par des policiers en uniforme, à l'intérieur des immeubles en liaison avec les gérants ou gardiens d'immeubles ainsi qu'aux abords des pavillons et des commerces fermés.

Pour vous inscrire toute l'année, téléchargez le formulaire sur www.combs-la-ville.fr



Le saviez-vous ?

Le « tarif social gaz » est entré en vigueur depuis le 15 août 2008. Il est destiné aux foyers bénéficiant du Tarif de Première Nécessité d'électricité au 15 août 2008, c'est-à-dire dont les ressources annuelles sont inférieures ou égales au plafond de ressources pour l'octroi de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC). Pour en bénéficier, il faut le demander. Il n'est applicable que pour la résidence principale.

Lorsque le bénéficiaire est détenteur d'un contrat individuel de fourniture de gaz naturel, le tarif résulte d'une déduction forfaitaire sur le prix de fourniture calculé en fonction de la plage de consommation et du nombre d'unités de consommation. Pour les personnes résidant dans un immeuble chauffé collectivement au gaz, le tarif résulte d'un versement forfaitaire calculé en fonction du nombre d'unités de consommation que compte le foyer. Attention, pour prétendre à cette déduction et/ou versement forfaitaire, il faut :

- > être titulaire d'un contrat de gaz naturel ou résider dans un immeuble chauffé collectivement au gaz
- > et bénéficier d'un coefficient social (l'ensemble de vos ressources doit être inférieur ou égal à 620,58 euros par mois pour une personne seule au 27 août 2008)
- > et faire établir par votre organisme d'assurance maladie une notification d'éligibilité que vous transmettez à votre fournisseur de gaz. L'organisme d'assurance maladie doit le confirmer par courriel à l'organisme de gaz. Ce tarif est accordé pour un an, renouvelable après validation annuelle des droits par les organismes d'assurance maladie. Ces derniers connaissent les coefficients sociaux et ont transmis au fournisseur de gaz la liste des bénéficiaires.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler le numéro vert (gratuit) 0 800 333 124 du lundi au vendredi de 9h à 18h. Le CCAS, allée des Lutins peut vous aider dans vos démarches.

Vie dans la ville

● Les accueils de loisirs cet été... un bonheur !

Dans les centres de loisirs, cette année encore les équipes d'animateurs fidèles et dynamiques, maintenant bien connues des familles étaient présentes pour accueillir dans les meilleures conditions 979 enfants de 3 à 12 ans. De nombreuses activités leur ont été proposées, comme chaque année sur différents thèmes choisis par les centres : les enfants maternels de Beausoleil ont fait travailler leur imaginaire en voyageant dans la jungle et d'île en île. À la Tour d'Aleron, les petits pirates ont parcouru les Abysses et le monde marin, dansé comme des sirènes et chanté comme des marins. Les animateurs du Chêne ont construit leur projet en donnant la possibilité aux enfants d'âge primaire d'agir sur leurs loisirs en choisissant les ateliers manuels et artistiques auxquels ils voulaient participer. Au Soleil, c'était pour un été le village de vacances « Camping Del Sol », avec châteaux de sable, pétanque, volley, danses, chansons, Olympiades, jeux sportifs et découverte des Tropiques. De nombreuses sorties ont ponctué chaque semaine : Cité des Sciences, jardin d'acclimatation, forêt, piscine, catacombes, parc aux étoiles, musées, park Play Mobil, plage bleue etc. Tous, petits et grands ont fait de belles expériences mais avant tout celle d'être ensemble, de se découvrir et de s'apprécier.



Au camping...

Ce fut une nouvelle fois, l'occasion pour 37 enfants de 6 à 12 ans de s'évader un peu de la ville et de se retrouver entre copains au camping de Gretz sur Loing avec les animateurs Fred, Céline, Elisabeth, Mathieu et Cyrille. Coucher sous la tente reste pour tous l'attrait principal du camping, mais des activités variées les attendaient : VTT, tir au drapeau, Troc habitant et le grand jeu « Les mystères de Gretz ». Les séjours ont été ponctués par l'accrobranche ou chacun s'est métamorphosé en Tarzan, sautant de liane en liane dans la forêt de Fontainebleau.

Les animations de quartier

246 enfants de 6 à 12 ans ont participé aux nombreuses activités proposées par les animateurs de l'Orée du Bois et de République. Les rencontres sur les

Ludos de Quartier, maintenant bien connues des familles, attirent de plus en plus d'enfants et de parents qui viennent jouer pendant de longues après-midis. Les stages de théâtre et de danse africaine ont donné lieu à de petites mises en scène présentées par les enfants et les animateurs aux parents lors d'un repas chaleureux à République. Les enfants ont également pratiqué la vidéo, le double dutch (saut à la corde double), le roller, l'escrime, sans oublier les promenades en forêt, la visite de Fermembul, et les journées sur les bases de loisirs. L'été s'est terminé dans la bonne humeur avec les familles et les enfants chacun évoquant ses vacances.

Le séjour de Châlon sur Saône

C'est dans le cadre du festival de théâtre de rues à Châlon, qui se tenait du 16 au 21 juillet, que 14 enfants des Animations de Quartier ont eu la joie de partager la vie des artistes lors des spectacles qu'ils ont pu voir comme « La cour des kids » mais également les marionnettes, les clowns, les jongleurs, la danse et la musique. Ils ont profité du beau temps pour se baigner dans la piscine à vagues et se promener dans la ville. Le séjour s'est terminé par un grand feu d'artifice, ce fut le bouquet final. C'est une expérience que les enfants n'oublieront pas de si tôt car ils ont goûté aux joies des loisirs et de la culture.

Renseignements : 01 64 13 16 80

● Inscriptions vacances de la Toussaint 2008

Il reste encore quelques places disponibles sur les accueils de loisirs. Pour s'inscrire il faut être à jour du règlement de ses factures et avoir fait calculer son quotient familial à la régie de recettes municipale. Les familles doivent remplir au plus vite le bulletin de pré-inscription disponible sur le site internet de Combs-la-Ville, dans les accueils de loisirs ou au service Enfance en mairie. Puis le déposer très rapidement au service Enfance ou dans la boîte aux lettres de la mairie (indiquée régie). Dès réception du bulle-

tin, (selon la disponibilité sur les accueils de loisirs), une facture est adressée à la famille précisant le centre de loisirs attribué et la date limite de paiement (à respecter). C'est seulement après réception du règlement que l'inscription est validée. Toute inscription non réglée à la date limite de paiement sera annulée sans préavis. Attention : le service de la régie de recettes municipale est fermé les 4 premiers jours ouvrés de chaque mois, pour pointage.

Renseignements : 01 64 13 16 80

Semaine 1	Au choix			Semaine 2	Au choix		
	5 jours	ou	4 jours		3 jours	ou	2 jours
du 27 au 31/10/2008				du 3 au 5/11/2008			

cochez les cases de votre choix

EN BREF

Le Bon Loisirs Jeunes pour les 3 - 18 ans (nés entre le 1^{er} septembre 1990 et le 31 décembre 2005)

Le bon loisirs est une aide versée par la CAF de Seine-et-Marne, afin de permettre aux enfants âgés de 6 à 16 ans de pratiquer une activité sportive ou culturelle régulière.

La CAF de Seine-et-Marne vous adresse un bon loisirs par enfant si votre quotient familial est inférieur ou égal à 730 euros.

Le montant de l'aide varie de 40 euros (si la dépense est inférieure, vous ne recevrez pas l'aide) à 84 euros (montant maximum attribué). L'aide vous sera versée directement, selon le mode de règlement habituel de vos prestations, mais de manière distincte. Ces bons sont valables pour l'année scolaire du 1^{er} septembre 2008 au 31 mai 2009.

**Caf de Seine et Marne 77024 Melun Cedex
Téléphone : 0 820 25 77 10**

● Une nouvelle rentrée scolaire à Combs-la-Ville.

Cartable sur le dos, trousse bien remplie, le mardi 2 septembre 2008, les petits combs-la-villais ont pris le chemin de l'école. Petit bilan des effectifs, des nouveautés, des événements...

LES VACANCES SONT FINIES, LES 2 397 ÉCOLIERS de la ville ont repris le chemin des huit groupes scolaires pour une nouvelle année de travail. Abandonnés aux bons soins des services Techniques durant les vacances, les locaux ont fait peau neuve : peinture, remplacement de fenêtres, ravalement,



Le jour de la rentrée petit point à l'école élémentaire l'Orée du Bois avec le député-maire, Guy Geoffroy et Françoise Savy, maire-adjoint chargé des Affaires scolaires

réfection de cour, etc, pour offrir les meilleures conditions de travail aux enfants. Côté classes, compte tenu de l'évolution des effectifs, on ne peut que regretter la fermeture d'une classe à l'école maternelle Beausoleil et d'une autre à l'école élémentaire des Quincarnelles. En revanche on peut se féliciter du maintien d'une classe élémentaire à l'école Paloisel.

Nouveauté : plus d'école le samedi matin !

Suite à la réforme de l'Education Nationale, il n'y a plus d'école le samedi matin. À Combs-la-Ville, les professeurs dispensent du soutien scolaire le mardi et le vendredi de 16h30 à 17h30 pour les enfants qui en ont besoin de la maternelle jusqu'au CM2. Une passerelle avec l'accueil péri scolaire entre 17h30 et 18h45 permet aux enfants préalablement inscrits auprès du service Enfance, d'être pris en charge après le soutien scolaire. L'accueil est un service payant dont le coût est calculé à partir du quotient familial. Les études surveillées mises en place l'an passé par la commune continuent cette année pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 de toutes les écoles élémentaires les lundi et jeudi de 17h à 18h. Elles permettent de s'as-

surer que les connaissances enseignées durant le temps scolaire sont assimilées. Après l'étude, votre enfant peut rejoindre les animateurs de l'accueil de loisirs périscolaire (inscription auprès du service enfance) de 18h à 18h45. L'étude surveillée bénéficie d'un tarif unique forfaitaire payable au trimestre calculé sur la base de deux euros la séance. Un goûter est compris dans ce tarif.

Le dictionnaire, un outil précieux et indispensable...

Comme chaque année, depuis 1996, le député-maire, Guy Geoffroy, et le maire-adjoint chargé des Affaires scolaires, Françoise Savy, ont rendu visite à tous les élèves de CM2 des huit écoles élémentaires le jeudi 11 septembre 2008, pour leur remettre le dictionnaire scolaire Hachette CM-Collège et leur adresser tous leurs vœux de réussite scolaire. Un livre de contes a aussi été distribué aux élèves de la CLIS (CLasse d'Intégration Scolaire) de l'école Sommeville.



Le député-maire Guy Geoffroy et Françoise Savy, maire-adjoint chargé des Affaires scolaires, ont remis des dictionnaires aux 286 élèves de CM2.

Parents : n'oubliez pas d'élire vos représentants !

Les prochaines élections de parents d'élèves au Conseil d'école auront lieu le vendredi 17 octobre 2008 après la classe. Le Conseil d'école est présidé par le directeur ou la directrice de l'école. Il est composé notamment de l'ensemble des enseignants de chaque classe, du maire ou de son représentant, du délégué départemental de l'Education Nationale, de l'Inspecteur de l'Education Nationale, des

EN BREF

Nouvelles rencontres à Trait d'Union

Tous les vendredis, à partir du 3 octobre, de 14h à 16h, le centre d'activités sociales Trait d'Union vous propose de se rencontrer. Un travailleur social de la CAF et la référente familles accueilleront les parents qui souhaitent se retrouver, s'informer, échanger, et débattre sur des thèmes liés à la parentalité, la vie quotidienne, la santé et l'accès aux droits. L'entrée est gratuite.

Calendrier du mois d'octobre 2008 :

- > le 3 octobre : "Comment faire de petites économies pour équilibrer mon budget ?".
- > le 10 octobre : "Tout savoir sur les impôts" avec l'intervention d'un agent du centre des impôts de Seine-et-Marne.
- > le 17 octobre : "Le fruit dans tous ses états" dans le cadre de la semaine du goût.
- > le 24 octobre : "Le jouet et la lecture : comment éveiller mon enfant ?".

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la référente familles Maud au centre d'activités sociales Trait d'Union au 01 60 60 92 44

représentants de parents d'élèves ainsi que d'un certain nombre de personnes susceptibles d'y être invitées lorsque leur consultation est jugée utile (personnels du réseau d'aide psychopédagogique, médecin scolaire, infirmière...). Il se réunit généralement une fois par trimestre. La réglementation permet à chaque parent, quelle que soit sa situation matrimoniale, d'être électeur et éligible à ces élections (sauf s'il est privé de l'autorité parentale). Alors profitez-en, usez de ce droit important qui vous permet d'être acteur de l'éducation de vos enfants.

Inscriptions scolaires 2009/2010.

Attention, les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2006 non scolarisés actuellement (1^{er} année de maternelle à la rentrée de septembre 2009) auront lieu du lundi 13 octobre au samedi 8 novembre 2008 inclus de 8h45 à 11h45 au service Scolaire. Les personnes concernées doivent se munir du livret de famille, éventuellement des documents relatifs à la garde de l'enfant (dans le cas de séparation ou de divorce des parents), du carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccins), d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois), du numéro de sécurité sociale du parent dont dépend l'enfant. Le respect des dates indiquées est primordial dans la mesure où les effectifs doivent être transmis aussitôt aux services de l'Education Nationale qui préparera la prochaine rentrée en conséquence !

Service scolaire 01 64 13 16 75

● «Lire en fête»: séquence Polar

Lire en Fête 2008 est placé sous le signe du polar. Durant un mois, l'univers policier est évoqué à travers plusieurs animations à la médiathèque.

LE POLAR EST UN TYPE DE LITTÉRATURE QUI PRIVILÉGIE le comportement sur fond de chronique sociale, qui va au cœur de l'humain et de la société contemporaine. Ce voyage dans le polar va permettre de côtoyer différents auteurs. Durant ce mois d'animation, plusieurs temps forts à la médiathèque.

Des expositions en octobre

> **"Train du mystère"** : exposition adulte de la Bilipo (Bibliothèque des Littératures Policières), met l'accent sur l'aspect angoissant et criminogène de ce moyen de transport fréquemment mis en scène dans les livres et films policiers.

> **"Coup de jeune sur le polar"** Également proposée par la Bilipo, cette exposition vous plonge dans l'ambiance du roman policier jeunesse. Mener l'enquête, résoudre des énigmes, se lancer dans l'aventure, trembler, rire aussi, s'émouvoir parfois ! Le petit plus ? Un carnet d'enquêteur à réaliser soi-même...

Des films

> **L'inconnu du Nord Express** d'Alfred Hitchcock. Un champion de tennis est abordé dans un train par un inconnu qui lui propose un étrange marché : il supprime sa femme encombrante si celui-ci se charge d'éliminer son propre père... Le vendredi 3 octobre à 20h30, au Cinéma la Coupole.

> **Les diaboliques** d'Henri-Georges Clouzot. Dans une institution destinée à l'éducation des jeunes garçons, Christina

et Nicole, respectivement épouse et maîtresse du directeur Michel Delasalle, s'associent afin d'assassiner l'homme qu'elles ont fini par haïr. Mais quelques jours après leur méfait, le corps de Michel disparaît... Vendredi 17 octobre à 20h30, au Cinéma la Coupole.

> **Les tontons flingueurs** de Georges Lautner. Fernand Naudin, ancien truand, s'est retiré à Montauban pour y vendre du matériel de travaux publics. Louis dit Le Mexicain, un vieil ami, l'appelle proche de la mort pour lui confier sa fille Patricia, une petite peste, et la gestion de ses affaires : maison de jeux, distillation d'alcool... Ce que les associés du Mexicain accueillent assez froidement. La guerre est déclarée et tous les coups sont permis. Le samedi 25 octobre à 20h30, au Cinéma la Coupole.

> **Usual suspects** de Brian Singer. Un massacre a été perpétré dans le port de Long Beach. Un petit malfrat minable raconte à la police comment une simple garde à vue et la rencontre de cinq «pros» ont amené la mort de 37 personnes pour mettre la main sur 91 millions de dollars de cocaïne... qui n'étaient pas là. Mais qui est «Keyser Söze» ? Le vendredi 31 octobre à 20h30 au Cinéma la Coupole. Pour tous les films les tarifs sont disponibles à la Coupole.

Rencontre dédicace

Avec **Christian Roux**, à la fois, romancier et musicien, auteur des *Ombres mortes*, *Placard* et *Braquages*, et

Jean-Paul Jody. Originaire de Nantes, ce dernier publie son premier roman noir, *Stringer*, en 2000. Il participe également à l'écriture de scénario pour la télévision. Son dernier roman, *Chères Toxines*, vient de paraître aux éditions du Seuil. Samedi 11 octobre à 16h. Entrée libre. Réservation souhaitée.

Spectacle conté

"Les cils du loup" par Nathalie Leone de Rives Inédites. Lorsque le jour s'assombrit, que l'horizon se dilue dans la nuit, naissent des histoires fantastiques. Nathalie Leone, avec toute son espièglerie, livre ici un florilège de ces étranges aventures. À partir de 7 ans. Le samedi 18 octobre à 15h30. Entrée libre. Réservation souhaitée.

Lecture spectacle

"Crème du crime" par les Livreurs, lecteurs sonores. Cette lecture vise à découvrir ou re-découvrir des écrivains aussi connus qu'Agatha Christie, Boileau-Narcejac en les mêlant à des auteurs plus inattendus dans le genre policier tel Guy de Maupassant. Les textes les plus classiques côtoieront des écrits contemporains avec Benacquista, Oppel, Kassak, suscitant ainsi un dialogue original entre les auteurs et les époques. Le samedi 25 octobre 2008 à 17h30. Entrée libre. Réservation souhaitée.

Médiathèque : 01 64 88 61 53

Je conte, tu contes, il ou elle conte...

L'art du conte est un art ancien qui se conjugue toujours au présent à Combs-la-Ville...



Caravane des contes le vendredi 17 octobre 2008 à 20h30 au Jardin comédien de Lieusaint : *De mémoires d'écumes, contes de la mer, chansons de marins* - (1^{ère} partie conteurs amateurs). Public familial à partir de 7 ans.

Sylvie de Berg, est dans l'oralité depuis l'enfance, sa grand-mère lui racontait des contes le soir. Mais le conte s'est imposé à elle après sa rencontre avec Henri Gougau. À partir de là, elle a bâti des histoires qu'elle nous offre avec générosité. *De Mémoires d'Ecume*, raconte d'étonnantes histoires d'océans et de marins, de grands serpents de mer et d'îles au trésor, les mystères des mondes du dessous. Au bout du monde un homme conte à l'Océan, et l'Océan l'écoute.



Semaines du conte du 9 au 28 novembre 2008 : de grands artistes viendront ensoleiller nos soirées d'hiver, par leurs récits magiques et envoûtants : Alain le Goff, Nathalie Leone, Margrethe Höjlund et Halima Hamdane.

> Le dimanche 9 novembre 2008 à 17h : *Baleines, baleines* à l'Hôtel de Ville

> Le dimanche 16 novembre 2008 à 17h : *À vos souhaits* au foyer APF rue P. Picasso

> Le samedi 22 novembre 2008 à 15h : *Les croyances populaires dans la culture Scandinave* au Château de la Fresnaye

> Le dimanche 23 novembre 2008 à 17h : *Nissen et Näcken* au Château de la Fresnaye

> Le vendredi 28 novembre 2008 à 19h : *Contes du Maroc* à Trait d'Union

Renseignement : 01 60 34 27 63

Bonne lecture !

Dans le cadre de Lire en Fête, les livres qui vous sont proposés par la médiathèque ce mois-ci sont des romans policiers dont les auteurs seront présents à Combs-la-Ville le samedi 11 octobre (cf. page précédente).



JEAN-PAUL JODY EST NÉ À NANTES EN 1953. Après quelques petits boulots, il abandonne la responsabilité du rayon beurre-oeufs-fromage d'un supermarché pour découvrir l'Afrique et y vendre des voitures. Pris par le démon des voyages, il parcourt le monde, Europe, Asie, Amérique du sud... Et mute accompagnateur de voyages pour cadres méritants pendant 14 ans. Le lecteur aura vite compris que l'auteur a touché à tout avant de se mettre à l'écriture, d'abord celle des scénarios puis celle des polars. Il publie son premier roman *Stringer* qui sera porté à l'écran. Plusieurs prix à son actif, que se soit pour ses scénarios ou pour ses livres, l'écriture de Jean-Paul Jody est toujours très remarquée.

Parcours Santé met en scène Mariette, une jolie trentenaire cultivée mais terriblement seule, qui pour rompre le vide laissé par une disparition, entame une correspondance assidue avec Joseph, détenu dans une prison parisienne. Tout bascule le jour où Joseph, ayant obtenu une permission, souhaite enfin rencontrer celle qui est devenue sa raison de vivre. Quiproquos et rebondissements

mènent le lecteur dans un road movie à la française entre Paris et la lande bretonne, pour un week-end particulièrement mouvementé !



CHRISTIAN ROUX NAÎT EN 1963 À CHATOU. Tour à tour instituteur, berger, employé de librairie, pianiste de bar, peintre en bâtiment, Christian Roux est aujourd'hui écrivain et musicien. Également pour lui plusieurs prix à son actif comme le prix du premier polar SNCF 2002 ou le prix polar de Saint Quentin en Yvelines en 2003 pour ses débuts très prometteurs.

Braquages. Un certain Hensley recrute quatre paumés en leur offrant un gros billet avec la promesse d'un travail. Surprenant, il ne s'agit pas bien sûr d'un emploi honnête mais d'une mission plus que spéciale puisque sous la férule d'un formateur qualifié, les quatre SDF vont suivre durant plusieurs mois un entraînement militaire dont l'objectif sera de commettre plusieurs braquages. Le coup d'essai échoue et entraîne notre quatuor dans une aventure à suivre...

EN BREF

Un livre, une commune
Le prix Un livre, une commune, sera remis à l'occasion de Lire en Fête, **vendredi 10 octobre 2008 à 20h30** à La Maison des Loisirs et de la Culture de Cesson / Vert St-Denis, dans le cadre du partenariat sénartais. Ce Prix repose sur le concours des commerçants qui mettent à disposition de leurs clients des premiers romans, sélectionnés par des comités de lecture et des bibliothécaires. Plusieurs cafés littéraires pendant l'année et la remise des Prix permettent de rencontrer des auteurs qui à leur tour découvrent leurs premiers lecteurs.

Antoine Laurain pour *Ailleurs si j'y suis* aux éditions Le Passage a été plébiscité par les Combs-la-Villais. Il nous fera le plaisir d'être présent pour recevoir son prix. Né à Paris au début des années 70, scénariste et réalisateur, assistant d'antiquaire et collectionneur, il fait une entrée remarquée dans le monde littéraire avec son premier roman *Ailleurs si j'y suis*, qui a reçu le prix Drouot 2007. Il poursuit son travail d'écriture et a publié son deuxième ouvrage *Fume et tue* au début de l'année 2008 (ces ouvrages sont disponibles à la médiathèque).

Venez nombreux découvrir cet auteur lors de la remise du prix, il se prêtera à une séance de dédicace à la fin de la soirée
Réservations : 01 64 88 61 53



Brassens éternel !

«La mauvaise réputation», présenté à Combs-la-Ville le vendredi 10 octobre, est un tour des chansons de Brassens qui ne manque pas d'originalité. Un accordéon, une contrebasse et une voix de femme qui chante la majorité des textes écrits par Brassens.

Au début des années 50, Georges Brassens, qui jamais n'avait songé à chanter lui-même, se rend dans les cabarets parisiens pour y placer ses chansons. C'est ainsi qu'un soir de mars 1952 il auditionne chez Patachou. Les derniers clients partis, Brassens prend sa guitare et entonne «La mauvaise réputation». Dès les premières notes, Patachou est conquise et accepte de mettre quelques chansons à son répertoire mais pour le reste, lui dit-elle : «C'est toi qui vas les chanter !» Le cabaret, lieu de convivialité et d'échanges, est donc propre à l'œuvre et

à la pensée de Brassens. Les artistes de ce trio sensible - Cécile Brunel (chant), Bertrand Lemarchand (accordéon), Xavier Milhou (contrebasse) - réinventent la poésie du répertoire de Brassens. Sous l'expressivité de cette sublime interprète, comédienne de formation, la musique devient théâtre. Elle apporte aux textes de ce grand monsieur de la chanson française, émotion et sensibilité. Ses mots, teintés parfois de misogynie, prennent alors une toute autre signification. Avec ces fabuleux musiciens et leurs remarquables arrangements novateurs : rythme de tango, musique jazzy,



Brassens connaît un nouveau souffle sans jamais être trahi. « Il aura fallu attendre une femme pour apprivoiser le gorille ! » Aiguisé, fervent, le trio interprète 25 chansons pas toujours connues du grand public.

Au Château de la Fresnaye à 20h30.
Réservation conseillée. 01 60 34 27 59
Tarifs : 8 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de moins de 12 ans.

● Forum des associations

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations s'est déroulé début septembre. Environ 80 associations s'étaient mobilisées pour présenter leurs activités. Le public très nombreux a apprécié.



ACTIVITÉS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES, sports, activités culturelles, jardinage, arts culinaires... Il y en a eu pour tous les goûts, toutes les passions et tous les âges. La vie associative touche tous les quartiers et tous les Combs-la-Villais, petits et grands.

Une vitrine de la vie associative

Le forum donne aux associations l'occasion de se faire connaître, de promouvoir des activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de susciter de nouvelles adhésions. Plusieurs acteurs et partenaires municipaux étaient également présents, tels le service des Sports qui comme chaque année n'a pas désempilé ! Trait



d'Union, le conservatoire... car il existe une vraie synergie entre associations et services municipaux. Des actions communes sont d'ailleurs menées tout au long de l'année pour créer une plus grande dynamique.

Des animations en pagaille

Pour le plus grand plaisir des visiteurs, cette après-midi était ponctuée de démonstrations sportives et culturelles, d'arts martiaux, d'animations qui ont permis à certains de repartir avec des entrées pour Family Park. Merci au parc de loisirs d'avoir offert 100 places, elles ont fait des heureux. Voilà quelques raisons pour ne pas manquer ce rendez-vous l'an prochain !

Renseignements 01 60 34 27 63



La belle édition des journées du patrimoine

Partir à la découverte des fermes briardes sous le soleil de septembre on ne pouvait pas rêver mieux ! Un grand merci à tous les intervenants qui ont permis aux visiteurs de découvrir le patrimoine agricole sous différents angles (peinture avec l'AAPC, rando rallye avec Pedibus Jambue et J. Perret, les vignes de Chaussy avec les Compagnons d'Irminon, les portes ouvertes de la SHAGE et de la Maison du Combattant et du Citoyen). Un merci particulier à monsieur Walraet, de la ferme d'Egrenay et à monsieur Gautier (ndlr: Il fait du pain qu'il vend le mercredi et le samedi dans sa ferme au 4 rue de Lieusaint) de la ferme du même nom, pour leur accueil chaleureux. Bravo à Michel et Micheline Ordoas de l'association Pas à Pas qui ont remporté le panier gourmand de la rando rallye.



Visite de la Ferme d'Egrenay



M. Gautier fait son pain



Outils agricoles traditionnels



Pique-nique à la ferme d'Egrenay



Rando rallye : découverte du patrimoine briard

EN BREF

Atelier municipal de percussions

Vous pouvez vous inscrire aux ateliers de percussions animés par l'association Tambourlingueurs. Il y a trois ateliers : un pour les petits, un pour les enfants et un pour les adultes. Ils ont lieu chaque mardi soir à l'Espace Pré-Ados, allée François Villon.

Renseignements : 01 60 34 27 63

Heure du conte

Rendez-vous devenu incontournable proposé par la médiathèque, l'heure du conte a lieu tous les mercredis à 11h.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Renseignements 01 64 88 61 53

Club lecture

La bibliothèque jeunesse propose un vendredi par mois, un échange autour du livre et de la lecture. Pour partager vos lectures, pour découvrir les nouveautés ou les grands classiques : rendez vous à partir de 17h30, salle de l'heure du conte (2^{ème} étage de la médiathèque). Prochains rendez-vous :

> vendredi 3 octobre à 17h30

> vendredi 7 novembre à 17h30

> vendredi 5 décembre à 17h30

Renseignements 01 64 88 61 53

Heure du mercredi

Le mercredi 22 octobre à 18h30, salle Traviata l'heure du mercredi permettra à des élèves de l'Ecole de musique de se produire en audition. Une occasion d'apprendre à gérer le tract et de montrer à ses proches, les progrès effectués dans la pratique instrumentale. Une chance pour le public de passer un bon moment musical.

Renseignements 01 64 88 77 00

Cours de culture musicale

Le cycle de culture musicale animé par Bruno Giner et Eric Fischer reprend. Les cours sont gratuits et ouverts à tous les samedis de 14h à 16h30 salle de la Passerelle. Premier rendez-vous le samedi 18 octobre sur les thèmes : Haydn. Les symphonies.

Renseignements 01 64 88 77 00

Renseignements : 01 60 34 27 59 / 60
Les Expositions de la Fresnaye
Entrée libre



au Château de la Fresnaye, du mercredi au dimanche de 14h à 18h

< ICONO-CITÉ

L'exposition Icono-cité prévue du 15 octobre au 9 novembre 2008 est annulée. Elle sera reportée ultérieurement. Veuillez nous en excuser.

● Ville sportive...

Les travaux visant à faire du bas de la rue de Varennes, le domaine de prédilection des sportifs se poursuivent.



Salle polyvalente vue des terrains

APRÈS LA CRÉATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL synthétique, deux permis de construire sont en cours d'instruction. Le premier concerne la création d'une salle polyvalente sur le stade Roger Couderc, à proximité du bâtiment accueillant déjà quatre vestiaires, des bureaux, une infirmerie et une buvette. La salle polyvalente d'une surface de 95 m² sera construite dans un bâtiment cylindrique original

s'intégrant parfaitement à l'environnement et sera assortie d'un office et de deux locaux de rangement. La buvette déjà existante sera transformée pour être mieux adaptée et plus conviviale. Sur le parc des Sports Alain Mimoun, le foyer vestiaire existant sera complété par quatre nouveaux vestiaires en plus des deux existants, de bureaux, d'une infirmerie et de locaux de rangement. Ces travaux financés par la commune devraient commencer en janvier ou février 2009.



Foyer vestiaire du parc des sports Mimoun

EN BREF

ABC 77

Il s'agit de la 1^{ère} journée d'interclub de Régionale 3 opposant les clubs de Combs-la-Ville, Pontault Combault, Noisy le Grand, Montrouge, Courtry et Mantes la Jolie. Les matchs (40 au total) seront disputés le dimanche 19 octobre au gymnase Allende à partir de 9h. L'entrée est libre.

Renseignements : 06 18 49 46 37

Marche sportive d'Elan 77



160 participants handicapés et encadrants bénévoles des associations, pour cette marche sportive symbolique (de 5 ou 10 km) et porteuse de nombreuses valeurs importantes comme la solidarité.

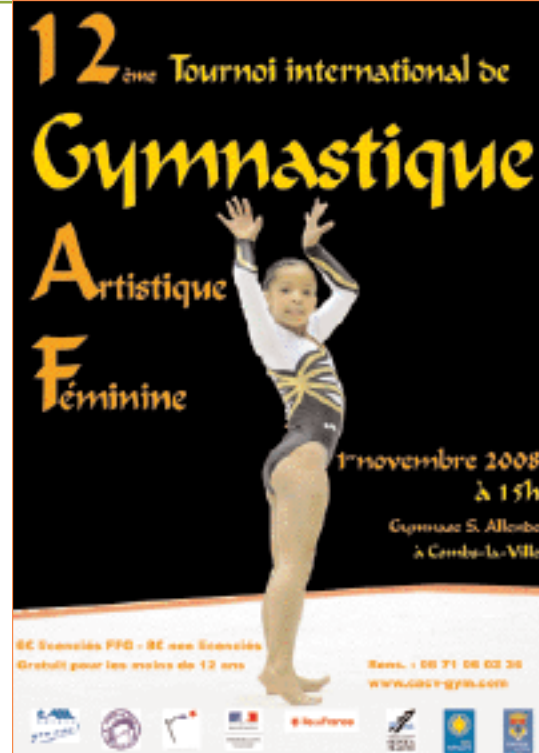
● Tournoi de gymnastique

La Belgique, la Chine, les Pays-Bas, la Hongrie et la Suisse viennent défier l'équipe de France à Combs-la-Ville. Spectacle et performances garantis ! Sous l'autorité de la FFG, le CACV Gymnastique organisera la XII^{ème} édition de son Tournoi International au gymnase Allende samedi 1^{er} novembre à 15h.

CONNU ET APPRÉCIÉ DEPUIS 1997, le Tournoi International de Gymnastique de Combs-la-Ville accueille tous les ans lors des vacances de la Toussaint des équipes prestigieuses venant du monde entier. Au fil du temps, cette manifestation sportive orientée essentiellement vers les juniors a vu éclore des gymnastes talentueuses qui ont obtenu ici leurs premières consécutions avant de réaliser une très belle carrière internationale (H. Dyke (Aus), A. Kaeslin (CH), L. Jones (GB),... D. Regease, K. Lindor, M. Petit,...) allant parfois jusqu'au titre suprême (A. Sacramone, USA). Nous leur souhaitons qu'il en soit de même cette fois encore. Cette année le tournoi servira de test pour les équipes nationales. La France sera représentée par ses meilleures juniors issues des pôles nationaux

(A. Malaussena, C. Stanic, J. Crosato, M. Brevet, E. Dupuis). Nous aurons également la chance de voir évoluer les meilleurs clubs de DN1 dont Henin-Beaumont, Meaux et Combs-la-Ville. Une démonstration du collectif France de gymnastique rythmique permettra de montrer au public une des autres facettes des activités de la FFG et conclura le tournoi avant la remise des récompenses. Le spectacle émerveillera petits et grands. N'hésitez pas et venez découvrir ou suivre les dernières évolutions du monde de la gymnastique de haut-niveau dans un esprit très convivial.

Renseignements 06 71 06 02 36
Site FFG : http://www.ffgym.com/ffgym/actualites/calendrier/international/12eme_tournoi_international_de_combs_la_ville



nal/12eme_tournoi_international_de_combs_la_ville ou sites CACV : <http://www.cacv-gym.com> <http://tournoi.cacv-gym.com>

Ocre rouge

L' Association ocre rouge vient d'être créée pour faire partager la passion de la sculpture et offrir des activités autour du modelage de la terre.



Expression libre, respect de la créativité, Ocre rouge permet à chacun, adultes ou jeunes, de pouvoir réaliser ses désirs personnels : bustes, statuettes, masques, bas reliefs, projet particulier, L' atelier est ouvert tous les jours du lundi au samedi et propose des modules horaires de 2h30 pour les adultes et 1h30 pour les plus jeunes. L'association met à disposition tout le matériel nécessaire dont différents type d'argile, l'outillage spécialisé et offre la cuisson des œuvres grâce à un four à très haute température.

Possibilité d'abonnement à l'année ou par carte de 6 cours ; des séances "découverte" sont également proposées alors venez essayer !

**Renseignements Margit Perillier, 26 rue Andromède.
Tél. : 01 60 60 89 32 ou margit.perillier@wanadoo.fr**

Pédale Combs-la-Villaise

APRÈS UN TRÈS BON DÉBUT DE SAISON, les coureurs de la Pédale Combs-la-Villaise continuent à faire honneur à leurs couleurs. En Fédération Française de Cyclisme, A. Poncet et F. Guerrin sont qualifiés pour le Championnat d'Ile-de-France de contre-la-montre. Sur route, K. Bothin, C. Floch, G. Clément, R. Lebrun, P. Grosjant, G. Dondelinger ainsi que M. Moizo et T. Baillier en cadets, ont eux aussi décroché leur qualification. En UFOLEP, notre équipe composée de J.-Y. Guy, Y. Fontbonne, J.-M. Gabriel et C. Binet est devenue championne de Seine-et-Marne et vice championne d'Ile-de-France de contre-la-montre par équipe, dans la catégorie d'âge 19/39 ans. D'excellents résultats qui perpétuent une grande tradition de "rouleurs" à Combs-la-Ville ! Les podiums sont également nombreux en individuel : au département, J.-Y. Guy a pris la 3^{ème} place en 30/39 ans, alors que P. Chatelain obtenait lui aussi le bronze en Vétéran de plus de 50 ans. Enfin, lors du championnat régional d'un niveau relevé, beau doublé pour C. Binet qui a remporté l'argent en catégorie 19/29 ans, et Y. Fontbonne qui a pris une méritante 3^{ème} place.

Notre club s'est souvent démarqué par son dynamisme et la qualité de ses orga-

nisations. Le dimanche 6 juillet, il a donné un second souffle au traditionnel Critérium de Combs-la-Ville/GTM - Grand Prix du Conseil Municipal sur un tout nouveau circuit urbain. Tous les participants ont apprécié ce parcours où 117 concurrents se sont affrontés dans les différentes catégories. Nos représentants se sont très bien comportés avec les 4^{ème} et 5^{ème} places de J.-Y. Guy et S. Bezard. Beau succès donc pour cette épreuve, et un grand merci à Mr le Député Maire Guy Geoffroy et à Mr Gilles Alapetite, maire-adjoint chargé des sports, pour leur soutien et la logistique, à la municipalité et aux services techniques, à M. Turba, Conseiller au Conseil Général de Seine & Marne, et M. Dumahu, ancien Président du club, qui a donné le départ, ainsi qu'aux organisateurs et à tous les bénévoles. Une édition 2008 qui a marqué les esprits et qui devrait attirer dès l'année prochaine un plus grand nombre de coureurs et de spectateurs dans notre commune !

Rens. : www.pcv-combs.net



Chorus Musica

Chorus Musica, dirigé par Elisabeth Rondeau pianiste professionnelle, a organisé cet été à Vinon (18) un stage d'ensemble vocal et chœur mixte. Aux côtés des stagiaires se trouvaient des musiciens professionnels tels Anne Rich, chef de chœur et professeur aux conservatoires de Combs-la-Ville et Arpajon, Eric Fischer, compositeur et chef d'orchestre, Nicolas Lebarillec, Jean-François Reber et Jean-Louis Turpin flûtistes. Le stage comprenait la création d'une œuvre contemporaine dont Eric Fischer est l'auteur. L'association Chorus Musica a pour vocation de transmettre à travers des stages et des concerts, sa passion pour la musique classique et contemporaine. Elisabeth Rondeau a su s'entourer de professeurs réputés pour leurs qualités musicales et pédagogiques. Ce stage a réuni de nombreuses personnes, et à l'issue chacun s'est retrouvé autour d'un déjeuner. Guy Geoffroy, député-maire accompagné de Monique Lafforgue maire-adjoint chargée de l'action culturelle ont honoré de leur visite cette clôture de stage.



Maison du Combattant et du Citoyen

Après des vacances bien méritées, la rentrée 2008-2009 s'annonce pleine de projets. Notre participation à la journée des associations n'est pas une nouveauté, et cette année encore nous y avons rencontré beaucoup de monde, nos portes ouvertes des journées du Patrimoine également. Nous sommes en mesure de vous proposer une conférence, le 11 octobre, à la salle de quartier les Quincarnelles, Monsieur Dupeyron vous parlera de la République et son école de 14h à 16h30 environ. Nous espérons vous y accueillir en grand nombre. Puis afin de commémorer l'anniversaire de la fin de la grande guerre, nous organisons en novembre, du 10 au 29, une nouvelle exposition, à l'Hôtel de Ville, «des hommes dans la tourmente» qui traitera plus particulièrement des conditions de vies de nos « poilus ». Le lycée Galilée nous a également contacté pour renouveler l'expérience de l'an dernier, à savoir le travail avec les élèves de seconde en ce qui concerne l'histoire et la défense nationale, travail très enrichissant pour tous, et que nous reprenons avec plaisir. En attendant vos prochaines visites, nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Renseignements 01 60 60 98 60

Scène nationale de Sénart

Début de la saison avec :

> **Sang et Or, Zanzibar cirque en cavale** du 7 au 11 octobre au Carré Sénart. La tradition revisitée par des trentenaires avec ses numéros d'acrobatie, de trapèze, de jongleur, d'équilibriste, de clown avec accompagnement animalesque, un percheron, le tout sur l'entraînante musique live de Daniel Goyone. L'ancien et le nouveau, ils sont tout cela à la fois : sang et or ! Tarifs : 17 à 21 euros.

> **Daniel Goyone trio** le vendredi 24 octobre à la Rotonde à 20h30 : le pianiste Daniel Goyone est l'un des personnages les plus attachants du jazz français. Incapable d'être là où l'on pourrait l'attendre, c'est à la tête d'un trio hors normes, aux côtés du percussionniste Thierry Bonneaux, le chef d'orchestre de Sang et or, et du virtuose de la flûte, Chris Hayward, que Goyone a choisi de revenir sur scène. Tarifs : 17 à 21 euros.

Renseignements 01 60 34 53 60

FNATH

La section locale de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés tient une permanence le 1^{er} samedi de chaque mois de 10h30 à 11h30 à la maison de quartier des Quincarnelles. La FNATH est une association nationale qui rassemble, guide, conseille, représente et défend les victimes des accidents de la vie (accident du travail, de la route, de la vie en général... les malades, et/ou les handicapés) ; quel que soit le régime de protection sociale auquel vous êtes attachés. Par votre adhésion, ou par un don, vous renforcerez l'association qui a une structure locale, départementale et nationale. Elle a pour but : l'amélioration de notre protection sociale. Les adhérents sont conseillés gratuitement. Venez donc vous renseigner !

Renseignements 01 60 02 74 83



A.A.P.E.

« Contribuons à l'avenir des enfants, en toute indépendance »

Parce que nous sommes des parents d'élèves, la vie de nos enfants à l'école nous intéresse. Au sein de l'AAPE (Association Autonome de Parents d'Elèves), nous nous mobilisons pour agir au plus près des réalités et des préoccupations de nos enfants dans leurs écoles, collèges ou lycées. Notre action vise à contribuer à l'évolution du système scolaire, dans un partenariat actif, respectueux et efficace avec les enseignants, sans aucun mot d'ordre national à suivre, tout en étant relais et acteurs des grands mouvements de l'institution scolaire. Affiliés à l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAPE), nous revendiquons notre neutralité politique et religieuse comme garantie de notre liberté d'action et de notre respect du pluralisme au sein de l'école.

La nouvelle rentrée scolaire est déjà là, avec de nouveaux programmes, une nouvelle organisation du temps scolaire pour nos enfants du primaire, et de nombreuses nouveautés. Nous devons être sur le terrain pour accompagner du mieux possible, avec les moyens qui sont les nôtres, ces changements qui ne vont pas manquer de susciter des polémiques. Si vous aussi pensez que l'école est un chantier auquel chacun de nous peut apporter sa pierre en vue de la réussite de tous les enfants, et si la conviction que la diversité est une force vous anime, n'hésitez pas : adhérez à l'AAPE !

La vie de nos enfants à l'école nous concerne tous, et c'est pourquoi il est fondamental de participer à la représentation des parents au sein des établissements en votant les 17 ou 18 octobre prochains. Si vous ne pouvez vous déplacer, n'hésitez pas à voter par correspondance ; la marche à suivre est simple, rapide, et détaillée dans les documents qui vous seront remis en même temps que les professions de foi et les listes des candidats.

Chaque vote, quelle que soit l'association ou la fédération choisie, est important afin d'augmenter notre représentation et de montrer notre détermination, en tant que membres de la communauté éducative, à être partie prenante dans la scolarité de nos enfants. Ensemble, contribuons à l'avenir de nos enfants.

Les 17 ou 18 octobre : votons.

Amicale des Anciens Combattants

Comme tous les ans, nous organisons un repas à l'occasion du 11 novembre fin des combats de la grande guerre. Cette année est toute particulière car nous en fêterons le 90^{ème} anniversaire. L'association invite les Combs-la-Villaises et Combs-la-Villais qui le souhaitent à participer à notre banquet.

Rens. : Mme Speurt au 01 60 60 54 59 ou M. Plantard au 01 60 60 82 80

F.C.P.E.

Les élections de parents d'élèves : un vote important

Le vendredi 17 octobre aura lieu l'élection des représentants des parents d'élèves dans toutes les écoles, les collèges et au lycée de Combs-la-Ville. Il s'agit d'élire les personnes qui vont représenter les parents aux conseils d'école et aux conseils d'administration des établissements du second degré. Ils prennent part aux discussions avec l'équipe enseignante et la municipalité et participent donc aux décisions concernant la vie des enfants à l'école.

La FCPE est une fédération de parents aussi bien présente au niveau national qu'au niveau local. Elle participe aux négociations avec le Ministère de l'Education mais aussi à tous les « rendez-vous scolaires » organisés par la municipalité en partenariat avec l'Inspection d'Académie. La FCPE est aussi présente dans tous vos conseils d'école et réunit en « conseil local » tous les mois les représentants de chaque groupe scolaire que vous avez élus. La FCPE est une fédération de parents d'élèves présente à Combs-la-Ville dans tous les groupes scolaires qui tient sa force de ses adhérents, bénévoles et actifs, mais aussi du nombre de voix obtenu aux élections.

Les élections ont lieu dans chaque établissement. Les deux parents votent. Vous avez la possibilité de vous déplacer ou de voter par correspondance avant l'ouverture des bureaux de vote en procédant de la façon suivante : mettez le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge (ne le confondez pas avec la profession de foi !) puis placez cette enveloppe dans une seconde enveloppe fermée. Sur cette seconde enveloppe, notez «élection des représentants au conseil d'école », puis le nom et l'adresse de l'école. Indiquez ensuite au dos votre nom de parent, votre prénom, votre adresse, et la classe de votre enfant. Il est indispensable de signer au dos de cette enveloppe, sinon le vote sera considéré comme nul. L'enveloppe peut être envoyée par la poste, vous pouvez aussi la donner à l'école.

Le bureau de la FCPE de Combs-la-Ville compte sur votre participation à cette élection.

Combs Jumelage

Une délégation de 19 personnes conduite par notre Député-Maire s'est rendue à Salaberry-de-Valleyfield, notre « jumelle » Québécoise où elle a été reçue en familles du 31 juillet au soir au 4 août au matin. L'accueil fut, comme à l'accoutumée, si chaleureux qu'on a toujours l'impression d'avoir quitté nos « cousins » la veille. La ville de Québec fêtait cette année les 400 ans de sa création par le Français Samuel de Champlain, notre première sortie fut pour cette belle ville. Le moment fort de notre séjour fut le «souper protocolaire » organisé dans un manoir pour fêter nos 10 ans de jumelage. Merci aux familles qui nous ont si bien accueillis. Merci à Lomer Moses



et à son équipe du Comité de Jumelage de Valleyfield pour l'organisation de notre séjour. Merci enfin à Denis Lapointe et à la municipalité de Valleyfield pour leur accueil si chaleureux et leur implication dans notre jumelage. Nous attendons nos amis Québécois en 2009 à Combs-la-Ville pour fêter dignement nos 10 ans d'amitié.

Pedibus Jambus

Le 21 juin une équipe de randonneurs de Pedibus Jambus s'est envolé pour l'anatolie centrale en Turquie dans le village de Cavusin pour un périple de 8 jours



(gîtes et trois jours de bivouacs sous tente). Ce haut plateau recouvert d'un manteau de tuf volcanique avant d'être sculpté par l'érosion en une infinité de canyons, de pics et de cheminées de fées (vallée rouge, rose, blanche,...) a ravi toute l'équipe. Puis nous avons joué les touristes pendant trois jours à Istanbul (mosquée bleue, Topkapi, Ste Sophie, citernes, etc...).

Révosoleil

En mai, lors d'un voyage au cours duquel nous avons emprunté les fameux Trains Panoramiques Suisses, les paysages des montagnes aux sommets encore enneigés nous ont fascinés. Puis en juin, un groupe est parti à la découverte des Pays Baltes. Le périple a débuté par l'Estonie et sa capitale Tallin, territoire stratégique convoité par les envahisseurs tout au long de l'histoire. Puis découverte de la Lettonie (capitale Riga) et de son étonnant patrimoine « art nouveau ». Enfin la Lituanie avec Vilnius comme capitale, pays du lin mais surtout de l'ambre, cette matière très convoitée. Une semaine trop courte pour découvrir toutes les richesses et ces trois pays. Maintenant nous pensons à l'année 2009 qui sera elle aussi riche en émotions : Madagascar, la Bretagne, le Tyrol / Bavière, une escapade à Vienne (Autriche).

Renseignements : 01 60 60 53 19 et www.revosoleil.com

La Tribune Libre

La rentrée s'est bien passée

Qu'elle soit scolaire ou associative, la rentrée s'est déroulée sans encombre.

Le 2 septembre, tous les élèves ont été accueillis sans le moindre incident technique, tous les enfants ont trouvé leur place, dans de bonnes dispositions.

Le 6 septembre, vous avez été nombreux à venir au forum des associations, qui sont de plus en plus nombreuses ; nous sommes fiers de voir tant d'associations dans Combs-la-Ville, c'est une preuve que l'on s'y sent bien.

Autour de Guy Geoffroy, l'équipe de TOUS les Combs-la-Villais

La rentrée scolaire annonce aussi l'arrivée des impôts sur le revenu. La politique de la ville n'a pas changé depuis le premier mandat de notre Député Maire Guy Geoffroy, les impôts locaux restent inchangés, et n'augmenteront pas. Ce qui n'empêche pas que le fonctionnement budgétaire de notre ville reste exemplaire, ce qui permet à tous les Combs-la-Villais de pouvoir aller dans des écoles en bon état, de profiter des infrastructures sportives et culturelles, d'avoir des agents communaux compétents, et d'évoluer dans une ville sûre et proche de ses habitants !

Autour de Guy Geoffroy, les 27 élus de la majorité municipale.

La Poste est en danger.

Mieux vivre à Combs

Sa privatisation est annoncée. Cette question est un choix de société. Ne faut-il pas, au nom du service public, prévoir des exceptions à l'extension indéfinie du marché ? La Poste a engagé un plan de modernisation il y a quelques années. Que constate-t-on ici à Combs ? Des locaux, certes rénovés, mais des files d'attente toujours aussi longues, un centre de courrier transféré à Moissy, des levées de courrier de plus en plus tôt, des suppressions de boîtes aux lettres, etc. Ne nous avait-on pas dit au moment de ce transfert qu'il n'y aurait pas de conséquences sur le service. Force est de constater que la réalité est différente de ce qui avait été annoncé. La Poste est une entreprise de services dont la ressource principale est la main d'œuvre. Or, c'est elle qui manque derrière les guichets pour réduire les files d'attente. Alors, demain, quand les investisseurs privés seront présents au capital, ils ne manqueront pas de faire pression comme c'est leur droit pour exiger des réductions de coûts afin de maximiser la rentabilité de leur investis-

sement. Le seul levier sera celui de la main d'œuvre comme c'est le cas dans tout le secteur privé avec, à la clé, une réduction des services : fermeture de bureaux, distribution 5 jours au lieu de 6, etc.

Et puis, on encourage par des politiques adaptées le maintien à domicile des personnes âgées. Le service public de la Poste avec ses facteurs et son maillage territorial, n'a-t-il pas toute sa place dans cette politique ? N'a-t-il pas un rôle à jouer dans le maintien du lien social ? Ce n'est pas en confiant La Poste à des capitaux privés qu'elle pourra l'assurer. Face à ce choix de société, demandons un référendum puisque la Constitution le permet depuis la dernière modification. Nous vous invitons à signer les pétitions qui circulent.

P. Sainsard, B. Auzanneau, C. Torre, M. Gotin, R. Zallio, M.C. Barthès, F. André, M. Reuzé www.mieuxvivreacombs.com

Principales délibérations du Conseil municipal du 22 septembre 2008 Prochain conseil municipal le 20 octobre 2008 à 20h

- Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2008.
- Attribution de subventions à des associations locales.
- Demandes de subventions à la CAF de Seine et Marne.
- Demande de subvention au Conseil Général pour la création d'un terrain « grands jeux » en synthétique au parc des sports Alain Mimoun.
- Revalorisation annuelle de l'indemnité d'entretien des assistantes maternelles.
- Création d'un Comité technique Paritaire et d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité communs au CCAS et à la commune.
- Détermination du nombre de représentants de la commune au Comité Technique Paritaire.
- Détermination du nombre de représentants de la commune au Comité d'Hygiène et de Sécurité.
- Désignation des représentants de la commune au Comité de suivi de la charte haute qualité environnementale appliquée au parc d'activités de la Borne Blanche.
- Approbation de la liste des équipements d'intérêt commun

- (LESIC) de la ville nouvelle de Sénart pour 2008-2014.
- Adhésion de la commune au Programme National Nutrition Santé (PNNS).
- Avenant au marché n°2008-26 se rapportant au lot n°5 ES - Eclairage du terrain synthétique au parc des sports A. Mimoun.
- Approbation du principe de cession, à la Commune, de parcelles appartenant au SAN de Sénart.
- Autorisation de signature par Monsieur le Député-Maire de deux demandes de permis de construire portant sur le stade Roger Couderc et le parc des sports Alain Mimoun.
- Présentation du rapport annuel d'exploitation de la société « Les fils de Mme GERAUD », concessionnaire du marché.
- Présentation du rapport d'activités eau-assainissement du SAN de Sénart pour l'année 2007.
- Présentation du rapport d'activités du SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts pour l'année 2007.
- Passation d'une convention avec Varennes-Jarcy pour la gestion des feux tricolores du pont sur l'Yerres.



Elections prud'homales

LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ (employés, cadres, employeurs, personnes en recherche d'emploi inscrite à l'ANPE, personnels de maison...) sont appelés à voter aux élections prud'homales **le 3 décembre 2008** dans la commune de leur lieu de travail. **Les cartes électorales doivent être expédiées aux électeurs au plus tard le 19 septembre 2008.**

Recours gracieux

Si vous ne recevez pas votre carte dans ces délais, rapprochez vous de la direction des ressources humaines de l'entreprise qui vous emploie. Dans un second temps, vous pourrez contester l'inscription, la radiation, la modification du collège, de la section ou

de la commune d'inscription entre le 19 septembre 2008 et jusqu'au 20 octobre 2008. C'est la période durant laquelle vous pouvez déposer un recours gracieux. Cette procédure se fait auprès du maire de la commune sur la liste de laquelle vous êtes ou devriez être inscrit (courrier motivé en recommandé). Le maire doit se prononcer sur la demande dans un délai de 10 jours à compter de la date de réception de celle-ci. À défaut de réponse de sa part dans ce délai, son silence vaut décision implicite de rejet de la demande. Dans les 10 jours suivant la décision du maire celle-ci peut être contestée devant le tribunal d'instance.

Recours contentieux

Après la fin du délai de recours gracieux, il est toujours possible de contester une inscription devant le tribunal d'instance et ce, jusqu'au jour de l'élection le 3/12/08.

Renseignement 01 64 13 16 60.

< BIENVENUE À

• Docteur Assimadi Yao

Maison médicale 11 avenue de la République. Tél. : 01 64 19 44 44

Activité : Médecin généraliste

Début de l'activité : le 1^{er} juillet 2008

• Arabel traduction

Contact : Madame Hadj

fatima.hadj@yahoo.fr -

Tél. : 06 25 25 71 39 / 06 18 44 88 50

Activité : interprète en langue arabe et arabe littéraire. Affaire montée par la cour d'appel de Paris et le Tribunal d'instance de Melun. Traduit acte de naissance, de mariage, de décès..., devis sous 48h après étude.

• Maître François-Xavier Petit

47, rue Sommeville, résidence le Palazzio. Tél. : 01 60 60 29 65

Fax. : 01 60 60 29 70

Activité : Notaire

Début de l'activité : octobre 2008

• Erratum : AP Multi-services

les numéros de téléphone exacts sont les 01 60 18 98 72 et 06 66 83 04 46

Etat-civil

NAISSANCES :

MAËLYS MALOUZEBI, ORANE MOSZYK-KOWU, HAZIEL BAMBOU, DANIEL NKANGA SHOBA, RAPHAËL TABOSA, ALIZÉE MALBOUVIER, LILIA SALMI, ANAËLE LEROUX, RENAN ANTONETTI, GABIN GERDUYN, THÉO THIRY, ISSAM KENNICHE, CHLOÉ GÈNE, EWEN KERANGUEVEN, ELYSSA MATHIEU-QUISSERNE, AYMANE SOUGHOU.

MARIAGES :

STEVE PAOLI SAMBAGOTO ET CINDY-MARTHE DUNGU-KIKWE
YOANN CODUYS ET SOUPANY VONGPRADITH
BABOU TRAORÉ ET FATOUMA SOW
JEAN-FRANÇOIS ROBERT ET CLAUDINE BREJDA
JÉRÔME COLLET ET AUDE VILAIN
ROMUALD JACQUIN ET AUDE PINTO
DOMINIQUE RIFFARD ET EMMANUELLE GASSER
ADRIEN FALCO ET MARIE-HÉLÈNE MELINARD
JOSÉ BARBOSA LEITE ET SYLVIE BARBÉ

DÉCÈS :

SIMONE DUBOIS ÉPOUSE FUSSER (84 ANS)
ROBERT CACCIUTOLO (75 ANS), MAURICE GONTHIER (81 ANS), GÉRARD CHESNE (63 ANS)
DIDIER GILBERT (45 ANS), STJEPAN KUNES (77 ANS), LILIANE NOUKHOVITCH ÉPOUSE FRALICH (61 ANS), EUGÈNE BRIAND (71 ANS)
RAYMONDE RIGAL ÉPOUSE RÉMONDIN (77 ANS)
LUCIEN OZEL (73 ANS), ANDRÉ HENNEBUTTE (90 ANS), PIERRE TOFFOLO (78 ANS)
ROGER GUYOMAR (88 ANS)

Félicitations !

Le Conseil municipal adresse ses sincères félicitations à Céline Eymard-Andry, conseillère municipale, qui a eu une petite Loane le 11 septembre et à Marie-Christine Barthes, conseillère municipale pour son mariage le 4 octobre 2008 avec Fabrice Auzanneau.



Informations mairie

Horaires d'ouverture :

8h45-11h45 / 14h-17h du lundi au vendredi
8h45-11h45 le samedi

Adresse :

Place de l'Hôtel de Ville
77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00

www.combs-la-ville.fr



Services de garde

Médecins Deux services de garde de médecins généralistes fonctionnent la nuit (de 19h à 7h) et les dimanches et jours fériés en l'absence de votre médecin traitant : Médecins d'Urgence 77 au **0 825 826 505** et SOS Médecins au **0 820 077 505**.

Pharmacies Les pharmaciens de Combs-la-Ville assurent une permanence tous les lundis matins à tour de rôle. La liste est affichée sur leurs vitrines.

Bloc-notes

octobre 2008

Ligne D du RER

Des travaux de maintenance entre Lieusaint et Melun seront réalisés du lundi 6 au vendredi 10 octobre. Deux trains sont supprimés entre Combs-la-Ville et Melun :

> ZYCK 153339 (Paris gare de Lyon 12h05 – Melun 12h57)

> ZYCK 153341 (Paris gare de Lyon 12h35 – Melun 13h27)

Un train est supprimé entre Melun et Combs-la-Ville :

> DICA 150254 (Melun 12h50 – Gare de Lyon 13h41)

Les clients sont invités à emprunter le train précédent ou le train suivant.

Attention entre 9h30 et 15h certains trains sont susceptibles d'être retenus 3 à 5 minutes en gare de Combs-la-Ville.